LA COLONISATION

DORCHESTER
BELLECHASSE
MONTMAGNY
L'ISLET
KAMOURASKA

PAR

EUG. ROUILLARD

SOUS LA DIRECTION DE

L'HON. A. TURGEON

COMMISSAIRE DE LA COLONISATION ET DES MINES.

LA COLONISATION

DANS LES COMTÉS DE

DORCHESTER,
BELLECHASSE,
MONTMAGNY,
L'ISLET,
KAMOURASKA

PAR

EUGENE ROUILLARD

SOUS LES AUSPICES DE
L'honorable Adelard TURGEON,
Commissaire de la Colonisation et des Mines

QUÉBEC.

1901

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lacolonisationda00roui_0

Carte photographiée des comtés de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska.

LA COLONISATION

REMARQUES PRELIMINAIRES

Depuis une quinzaine d'années que la presse se préoccupe, avec un intérêt marqué, de la colonisation dans notre pays, la réclame n'a jamais porté que sur trois à quatre de nos grandes régions.

C'est à ce point qu'on pouvait croire—à l'étranger du moins—qu'en dehors de la Matapédia, de la vallée du Lac Saint-Jean et du Témiscamingue, il n'y avait plus de terres à défricher ou que celles-ci ne méritaient point de fixer l'attention du colon.

Quelles sont, en effet, les feuilles publiques qui aient jamais songé à nous entretenir des cantons ouverts à la colonisation dans les comtés de Bellechasse, de Dorchester, de Montmagny, de l'Islet et de Kamouraska ? Quelles sont celles qui nous ont fait assister à la création ou au développement des nouveaux villages dans ces divers comtés situés presqu'à nos portes ?

Ce n'est pas un reproche que je formule ici, c'est un simple fait que j'entends constater.

Dans la vie quotidienne du journalisme, on n'a guère, en effet, le loisir de fouiller à fond les livres bleus, de compulser les rapports des fonctionnaires publics, de suivre de près les étapes d'un mouvement qui, tout en subissant parfois des arrêts, n'en est pas moins progressif.

Et pourtant ce travail mérite d'être fait. Il le mérite d'autant mieux que dans ce pays, la colonisation est

l'œuvre par excellence, que tout se rapporte à elle et qu'elle constitue l'un des principaux articles du programme politique de tous les gouvernements.

Je n'ai pas et ne saurais avoir la présomption de livrer une étude complête sur la matière, mais je crois obvier à une lacune réellement existante en publiant, même en raccourci, les notes que j'ai pu recueillir sur nos cantons à coloniser dans les comtés dont je viens de dresser l'énumération.

Une chose certaine c'est que ces cantons et les colonies anxquelles ils ont donné naissance ne sont pas connus comme ils devraient l'être, et que cette ignorance jointe à une absence totale de propagande, dont l'on se montre si prodigue ailleurs, n'est pas étrangère, pour quelques-uns du moins, à leur défaut d'expansion.

L'heure, à mon avis, de parler de cette région, est d'autant mieux venue, qu'il est question de la sillonner d'une voie ferrée parallèle au chemin de fer Intercolonial et qu'une subvention en argent a déjà été votée à cet effet par le gouvernement fédéral. Or, en supposant que cette grande entreprise passe bientôt dans le domaine des faits, l'on peut déjà entrevoir l'heureuse et rapide transformation qui va s'opérer dans tous ces cantons amplement pourvus des meilleures essences forestières et favorisés d'un sol propre à la culture. Les colonies naissantes ne sauraient manquer de recevoir de ce chef une puissante poussée, sans compter qu'il devra en surgir une foule d'autres sur tous les points de ce grand territoire.

***

J'ai fait, il y a un instant, cette remarque, que la presse, concentrant exclusivement son attention sur les grandes régions de colonisation du pays, avait assez peu contribué à éclairer l'opinion sur la partie du territoire qui nous occupe. Il ne faudrait pas conclure de cette observation que cette portion de notre territoire a été abandonnée à

elle-même et que la colonisation n'y a reçu aucune impulsion. L'histoire des nouvelles colonies que je me propose de faire défiler dans les pages qui vont suivre, va démontrer le contraire. Il y a eu presque partout des progrès réellement étonnants, et ces progrès sont dus, presqu'en entier, à l'intarissable dévouement ainsi qu'à l'initiative toujours en éveil de notre clergé.

Dans un remarquable discours prononcé en 1898, au Congrès de colonisation tenu à Montréal, l'honorable A. Turgeon, parlant de l'œuvre de la colonisation, en général, avait dit déjà : " Le prêtre est le grand colonisateur, et le système paroissial est l'un des agents les plus actifs de l'expansion nationale."

En parcourant, il y a quelques mois, les colonies rurales de Dorchester, de Beilechasse, de Montmagny, de l'Islet et de Kamouraska, j'ai pu, moi-même, me convaincre une fois de plus, de la justesse et de la vérité des paroles de l'éloquent orateur. A la base de chacune de ces colonies, dont quelques-unes sont en plein épanouissement, apparaît invariablement l'intrépide missionnaire catholique. C'est la grande force agissante dans cette partie du district de Québec comme elle l'est ailleurs.

Les écoles, les cercles agricoles, l'industrie laitière et jusqu'à l'organisation du réseau téléphonique qui relie les colonies naissantes aux paroisses, tout ou presque tout relève de son initiative.

Ami du progrès matériel, on le voit se dépenser partout sans compter, lorsque son intervention peut être utile et contribuer à l'amélioration du sort de nos braves colons.

En résumé,—et je me plais à rendre ce témoignage, après bien d'autres—le mouvement colonisateur n'a pas dans la région que nous allons esquisser à grands traits, d'agent plus effectif et plus sincèrement dévoué que l'humble missionnaire auquel incombe la tâche de diriger ces nouvelles colonies qui seront demain, par leurs soins, de grandes et florissantes paroisses.

Québec, janvier, 1901. E. R.

SAINTE-CLAIRE.—Eglise et village.

COMTE DE DORCHESTER

EXPLOITATIONS AGRICOLES. — POPULATION. — FROMAGERIES ET BEURRERIES.—COURS D'EAU.

Dorchester est pour ainsi dire aux portes de Québec ; seul, le comté de Lévis nous en sépare. Un chemin de fer, le Québec Central, nous met en communication avec deux importantes paroisses, et les autres peuvent être atteintes facilement par les chemins de voiture.

Le comté de Dorchester est un district essentiellement agricole, renfermant une quinzaine de paroisses, presque toutes dans un état florissant, avec une propriété foncière d'une valeur qui dépasse trois millions de piastres. En 1891, les exploitations agricoles avaient donné les résultats suivants :

Nombre d'acres occupés	368,204
Nombre d'acres sous culture	116,830
Nombre d'acres en forêt	174,687

Sa population, au dernier recensement était de 19,017 âmes, mais depuis de nouveaux centres se sont ouverts, de nouvelles missions ont été fondées, des fils de cultivateurs sont allés fonder des établissements dans les cantons Langevin et Watford, et ont formé çà et là d'importants groupes.

Il n'y a, à la vérité, que cinq cantons dans ce comté où il y ait des terres disponibles, mais ces cinq cantons renferment encore une étendue de terres assez respectable, environ 115,000 acres.

Le prix des terres n'est que de trente cents par acre, et l'agent préposé à leur vente est M. J. E. Cayouette, qui réside à Sainte-Claire.

Nous ne devons pas oublier de mentionner le fait que l'industrie laitière a toujours été en grand honneur dans ce comté. Déjà, en 1891, ce comté avait fabriqué près de 800,000 livres de beurre. En 1899, on y compte quatre beurreries et quarante-quatre fromageries. Il a été fabriqué dans la même année 2,398,064 livres de fromage qui ont rapporté $239,807.

Les chemins de colonisation sont en bon état et l'on en ouvre de nouveaux chaque année. La plus considérable de ces routes est le grand chemin Etchemin qui ouvre une communication continue avec les anciennes seigneuries de Saint-Gervais, Lauzon, Sainte-Marie, et les cantons Frampton, Cranbourne et Watford.

Des rivières assez importantes arrosent tout ce canton Mentionnons la rivière Etchemin et ses tributaires, la riviere Saint-Jean, et son principal bras, la rivière Daaquam, ainsi que les rivières Famine, Grande Coudée, Saint-Joseph, et qui tombent toutes dans la rivière Chaudière.

La rivière Etchemin n'est pas navigable, mais depuis les premières chutes jusqu'à la rivière Ware, à l'angle sud du canton de Buckland, sur une distance de huit milles environ, elle traverse un terrain d'alluvion. Son lit est étroit et profond, son cours moins rapide, et l'on peut y naviguer en canot. Sur le reste du parcours, brisé par des cascades, il est impossible de songer à s'en servir comme moyen de communication. En traversant Saint-Anselme, la rivière Etchemin roule en cascades, et fait mouvoir plusieurs moulins.*

C'est aussi le tributaire le plus considérable de la Chaudière. Il y a une quarantaine d'années, on découvrit à la suite d'explorations, que le lit de cette rivière contenait

---

* D'après M. J. Roy, dans sa remarquable étude sur la *Seigneurie de Lauzon*, la rivière des *Etchemins* fut ainsi appelée par Champlain, parce que les aborigènes de la tribu qui portaient ce nom en suivaient le cours, pour se rendre à Québec.

SAINT-MALACHIE.—Eglise et aperçu général du village.

des gisements aurifères. Le gouvernement accorda aussitôt des permis autorisant l'extraction du précieux métal, et il en fut trouvé, paraît-il, en certaines quantités.

Vers 1886, MM. Saint Onge et frères, s'associèrent pour l'exploitation du même minérai trouvé dans la rivière Famine, mais pour une raison ou pour une autre ils discontinuèrent leurs opérations au bout d'un an. Depuis cette date, aucun travail sérieux n'a été fait pour exploiter les gisements aurifères de la rivière.

La rivière *Famine* sort d'un réseau de petits ruisseaux, près de Sainte-Germaine et se jette à Saint-Georges, près de la Pointe Sainte-Barbe, et la rivière Daaquam sort du canton Langevin.

Il y a aussi plusieurs lacs ; le plus important est celui d'Etchemin qui occupe une superficie de 700 arpents.

LES PAROISSES

SAINT-ANSELME. — C'est la plus importante paroisse du comté. Elle est située à vingt et un milles de Québec, et l'on s'y rend par le chemin de fer de Québec Central.

La rivière Etchemin passe presqu'au centre du village, divisant la concession de Sainte-Thérèse de celle de Saint-Philippe. Les pouvoirs d'eau fournis par cette rivière ont été utilisés autrefois pour l'industrie forestière, notamment par les messieurs Larochelle. Depuis, le commerce de bois n'a fait que péricliter, mais il pourrait bien reprendre vigueur, si, comme on le prétend, une compagnie de pulpe a l'intention de s'installer à Saint-Anselme et d'utiliser les pouvoirs hydrauliques que l'on y rencontre.

Saint-Anselme compte actuellement trois fromageries qui font d'excellentes affaires. Elle est en outre le principal marché du fromage du comté C'est ici en effet que tous les fabricants des autres paroisses viennent porter

les produits de leur fabrication qui sont expédiés ensuite par chemin de fer à Québec et à Montréal.

La population dépasse 2,000 âmes.

SAINTE-HÉNÉDINE.—A vingt-six milles de Québec et reliée comme Saint-Anselme par le chemin de fer du Québec-Central

La rivière LE BRAS, traverse les concessions de Sainte-Thérèse et de la Grande Ligne.

Il y a ici trois fromageries et deux beurreries-fromageries

Sainte-Hénédine est une paroisse essentiellement agricole. Population, 1049 âmes.

Cette paroisse est aussi le siège d'un bureau d'enregistrement des titres de propriété.

SAINTE-CLAIRE.—Une belle paroisse agricole qui date de 1824 et que l'on rencontre à trois lieues de Saint-Anselme. On y compte 7 à 8 fromageries, un moulin à scie, quatre moulins à farine, deux moulins à fouler, une grande tannerie, etc.

La rivière Etchemin traverse ce village dont la population est de près de 1700 âmes. Relié par le téléphone à toutes les paroisses voisines.

On admire ici une spacieuse et belle église, éclairée depuis près de deux ans par le gaz acétylène.

SAINT-ISIDORE.—Cette paroisse érigée civilement en 1842 comprend une étendue de territoire d'environ sept milles de front sur une profondeur de deux à trois milles. Ce village qui compte de très belles fermes et une population agricole qui vit dans l'aisance, n'est qu'à trois lieues de Saint-Henri. Deux fromageries. Population, 1555 habitants.

SAINT-BERNARD.—Paroisse agricole située au sud de Saint-Isidore. Compte une fromagerie. Population, 1582 âmes.

SAINTE-GERMAINE (sur les bords du lac Etchemin.)—Eglise et village.

Sainte-Marguerite.—Bornée au nord par la paroisse de Ste-Hénédine. Elle compte quatre fromageries. Population, 1324 âmes.

St-Edouard de Frampton.— A treize milles de Ste-Hénédine. Cette belle paroisse agricole, formée à même le canton de Frampton, a été établie par des colons irlandais et écossais. Quoique l'érection civile de cette paroisse ne remonte qu'à l'année 1858, les premières concessions de lots semblent dater de l'année 1806. On y trouve une fromagerie en opération depuis plusieurs années. Population, 1653 âmes. Les deux tiers sont aujourd'hui d'origine française.

Saint-Malachie.—Cette paroisse, située à trois lieues de Ste-Claire, a été créée comme la précédente, à même le canton Frampton dont les onze rangs sont aujourd'hui presque totalement colonisés. Son érection civile date de 1874. L'église qui a été terminée en 1896, est l'un des plus beaux temples religieux du comté, M. l'abbé Fréchette qui est à la tête de cette paroisse a organisé un service téléphonique avec Saint-Anselme et Ste-Claire. On doit aussi à son intelligente initiative la création de plusieurs fromageries qui ont fabriqué en 1899 pour $23,000 de fromage.

Depuis que l'industrie laitière a pénétré dans le village, —on y compte actuellement six fromageries—celui-ci s'est sensiblement amélioré ; il est devenu presque coquet.

La population est de 1482 âmes, dont un tiers d'origine irlandaise.

St-Léon de Standon.—A sept lieues et demie de St-Anselme, et à trois lieues du lac Etchemin. On s'y rend de St-Anselme en passant par Ste-Claire et St-Malachie. Cette paroisse qui date de 1871 a été créée à même certaines parties des cantons de Standon, Cranbourne, Frampton et Buckland.

St-Léon possède cinq fromageries et une population de 1600 âmes. Les cultivateurs vendent en grande partie leurs produits à St-Anselme.

Le village* est baigné, dans presque toute sa longueur, par la rivière Etchemin qui est ici assez profonde et même poissonneuse.

SAINT-ODILON.—Cette paroisse, érigée civilement en 1890, se trouve à trois lieues de Saint-Edouard de Frampton. Elle s'est formée à même le canton de Cranbourne.

Sa population est présentement de 1,018 âmes.

Les terrains de ce village sont de bonne qualité, et la propriété foncière y est estimée à $106,225.

L'on y compte deux fromageries.

SAINTE-GERMAINE DU LAC ETCHEMIN:—Gracieux village qui se mire dans les eaux du beau lac Etchemin—une pièce d'eau qui a trois milles de long et trois quarts de mille de largeur. Il a été formé à même certaines parties des cantons Ware, Cranbourne et Standon. Son érection date de 1870 et la population y est actuellement de 1516 âmes. La culture s'est améliorée considérablement depuis quelques années. La fromagerie qui y fonctionne a donné en 1899, $15,000.

SAINT-MAXIME.—Cette nouvelle paroisse, dont l'érection date du mois d'octobre 1896, a été détachée des paroisses Ste-Marie, St-Isidore et St-Bernard. Elle est bornée au nord-ouest par la ligne séparative des seigneuries de Lauzon et de Joliette, au S. E. par les paroisses Ste-Marie et St-Bernard, et au S. O. par la rive droite de la Chaudière. La population de St-Maxime était estimée en 1887 à 654 habitants et sa valeur foncière à $154,000.

---

*Par "village"—et cette expression reviendra souvent—nous entendons toujours désigner la "paroisse" entière ou la "municipalité".

SAINT-LÉON DE STANDON.—Eglise et village, sur les bords de la rivière Etchemin.

SAINTE-JUSTINE.—On se rend à Ste-Justine en passant par St-Anselme dont elle est éloignée de quinze lieues et en traversant les paroisses Ste-Claire, St-Malachie et Ste-Germaine. C'est une belle paroisse dont le développement a été assez rapide et qui a été formée à même le canton Langevin. Son érection civile ne date que de 1890, mais les premiers établissements remontent à plus de trente ans.

Les terres sont généralement bonnes, mais ce qui a contribué surtout à l'expansion de ce village c'est le développement qu'y a pris l'industrie laitière en ces dernières années. Ce village, né pour ainsi dire d'hier, possède cinq fromageries qui lui ont rapporté en 1899 la jolie somme de $25,000. Les cultivateurs de Ste-Justine vont vendre généralement leurs produits à St-François, de la Beauce, qui n'est éloigné que de neuf lieues.

La population de Ste-Justine était de 609 âmes en 1891 ; elle est montée actuellement à 957 âmes. La propriété foncière était estimée en 1897 à $121,000.

CANTONS ET NOUVEAUX CENTRES DE POPULATION

CRANBOURNE.—Ce canton comprend quatorze rangs et il reste à peine une trentaine de lots à prendre dans les trois derniers rangs.

Les premières concessions de lots remontent à 1830. C'est à même ce canton que s'est formée la paroisse de St-Odilon.

Ce qui reste à coloniser est un terrain inégal et rocheux.

STANDON.—C'est un canton de quatorze rangs où la colonisation s'est développée dans une assez large mesure. Il y a déjà dans ce canton une paroisse, St-Léon, qui date de trente ans.

La rivière Etchemin borde ce canton où l'on peut encore trouver 150 lots à acheter. La terre est quelque peu rocheuse, mais bonne. Il se récolte particulièrement une grande quantité de foin sur les pointes formées par la rivière.

A l'origine, toute la population était d'origine anglaise. Les canadiens-français commandent aujourd'hui une grande majorité.

WARE.—Au sud du canton Standon, avec 12 à 13,000 arpents de terres disponibles, propres à faire d'excellents établissements. Il faut en excepter néanmoins les rangs 6, 7 et 8 où le sol est d'une qualité inférieure.

On trouve des colons établis sur presque tous les rangs.

Ce canton est encore assez riche en épinette et en érable, bien que l'on ait fait beaucoup de bois le long de la rivière Etchemin.

La paroisse Ste-Germaine, située sur les bords du lac Etchemin, se trouve dans ce canton.

LANGEVIN.—C'est un magnifique canton où le gouvernement offre en vente 40,000 arpents de terres, et où les bois de construction abondent : érable, merisier et plus particulièrement l'épinette blanche.

Les premières tentatives de colonisation dans le canton Langevin, qui n'est qu'à vingt et une lieues de Québec datent de 1862, alors que les religieux Trappistes, sous la direction du Père Jos. André, s'y installèrent et se mirent à abattre la forêt environnante pour créer une ferme modèle. Le labeur de ces bons religieux porta immédiatement ses fruits. Un monastère fut édifié, un moulin à scie fut construit, des routes surgirent partout et lorsqu'un jour des circonstances incontrôlables que je n'ai pas à relater ici, les forcèrent à abandonner une terre qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs, leurs défrichements embrassaient déjà plus de cent arpents. Leur passage dans ce canton, si court qu'il ait été, eut toute fois de bons résultats. Des fils de cultivateurs, désertant les anciennes paroisses, vinrent se grouper près du monastère et donnèrent naissance à la paroisse de Sainte-Justine. Quant à l'ancien établissement des Trappistes, qui comptait 17 lots, il fut vendu à un particulier du nom de Labbé—qui le paya $4,000.

SAINTE-ROSE.—Eglise et environs. Travaux de défrichement et habitations de colons.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, il reste encore un grand nombre de lots à prendre dans ce canton. Presque tous sont recommandables. La plus grande partie de ce territoire est plane et peu rocheuse, ayant en outre l'avantage d'être arrosée par de nombreux cours d'eau qui se jettent dans la rivière Daaquam, qui divise les 7ème et 8ème rangs de Langevin.

Il y a d'excellentes routes de communications dans ce canton qui permettent d'atteindre le canton de Watford qui n'est qu'à trois lieues et même St-Magloire, dans le canton Roux, à quinze milles.

WATFORD.—Au sud de la paroisse de St-Odilon, nous rencontrons le canton Watford, traversé par la rivière Famine et celle des Abénaquis. C'est vers ce canton que se porte aujourd'hui le plus fortement le courant colonisateur. Ce canton—sauf le rang 8, qui ne présente que des savanes,—est fertile. De grands incendies ont autrefois ravagé ce canton, détruisant des bois de grande valeur. On y trouve encore toutefois plusieurs rangs bien boisés, en érable et autres bois. Le chevreuil y abonde. Plusieurs cours d'eau, dont les lits sont généralement profonds, le traversent en tous sens, et le long de ces cours d'eau, se rencontrent nombre de plateaux formés d'un sol d'alluvion très riche et recouvert d'arbres.

En 1897, un pont a été jeté sur la rivière des Abénaquis, entre les rangs B et 7, Sud-Ouest du canton Watford, et de nouvelles routes ont été tracées, grâce au concours du gouvernement. En 1898, un autre pont a été érigé sur la rivière Famine et une route a été pratiquée entre Ste-Rose et St-Prosper, entre les 4ème et 5ème rangs.

Les explorateurs s'accordent à reconnaître que le canton Watford est supérieur à tous les autres cantons du comté de Dorchester, sous le rapport de la qualité du sol et de l'absence de pierres.

Ajoutons aussi que les chantiers que font les messieurs Breakey dans ce canton, sont un grand appoint pour le colon.

La quantité d'acres de terre disponibles dans ce canton est actuellement de 15,889.

Il y a aujourd'hui deux villages importants qui se sont formés à même ce canton : St-Prosper et Sainte-Rose.

SAINT-PROSPER.

Cette nouvelle colonie qui n'est pas encore érigée canoniquement, renfermait au 1er janvier 1899, 137 cultivateurs et une population totale de 853 âmes. Il y a une église et un curé résident, monsieur l'abbé J. E. Hudon, dont le dévouement à la cause de la colonisation a notablement contribué à l'expansion du village.

Dans ce même village, les messieurs Larochelle, cultivateurs, ont construit un moulin à scie, il y a quelques années. On y a aussi installé deux fromageries :

En 1891, l'étendue des terres en culture était de 2067 arpents.

SAINTE-ROSE.

La fondation de Sainte-Rose remonte à vingt ans, mais la première mission n'y fut donnée qu'en 1893. Les commencements furent assez pénibles. Des six premiers colons qui s'emparèrent du sol, un seul M. Lamontagne, eut le courage de persévérer. Ses peines, comme son exemple, ne furent point perdus. On finit par se rendre compte qu'il y avait là un vaste champ à exploiter pour des solides travailleurs, et en moins de dix ans, le premier colon qui s'était établi dans ces parages,—, vit grossir son voisinage dans de notables proportions. Ste-Rose a un curé résident depuis cinq à six ans. C'est M. l'abbé Veilleux qui dessert actuellement cette jeune paroisse.

La paroisse a été aussi dotée, il y a deux ans d'un moulin à scie, puis de deux fromageries qui ont rapporté $4.000, l'an dernier. La population de Ste-Rose est d'environ 500 âmes.

SAINT-PROSPER.—Habitations bordant la route.

La mission Saint-Louis de Gonzague formée, il y a deux ans, à même les cantons de Watford et de Langevin, renferme une douzaine de familles. M. J. O. Gosselin a été le premier défricheur de cette partie de la forêt.

Pendant trois années, il s'est vu seul, en plein bois, travaillant néanmoins avec courage et ne perdant jamais espoir. Aujourd'hui M. Gosselin possède une jolie ferme, et son exemple en a entraîné d'autres à prendre des terres dans le voisinage.

St-Louis de Gonzague comprend les 10ème, 11ème et 12ème rangs de Watford.

SAINT-BENJAMIN.

Cette nouvelle paroisse est formée à même une partie du canton de Cranbourne et d'une trentaine de lots dans Watford.

On y comptait au 1er janvier 1900, 50 cultivateurs et une population totale de 250 âmes.

L'autorité ecclésiastique vient de confier la desserte de cette jeune paroisse à M. l'abbé Eleusippe Rochette.

COMTE DE BELLECHASSE

MOUVEMENT DE LA POPULATION.—EXPLOITATIONS AGRICOLES.—ANCIENNES PAROISSES.

Il y avait autrefois plusieurs seigneuries dans les limites de ce comté. C'étaient les seigneuries de Saint-Valier de Saint-Michel, de Beaumont, de la Durantaye, de la Martinière, de Vincennes, de St-Gervais et Livaudière et le Fief Mont à peine. Toute la partie cultivable de ces anciennes seigneuries est colonisée depuis longtemps. On y compte même des paroisses très populeuses et très riches.

Le recensement de 1881 donnait pour ce comté une population de 16,914 âmes. Dix ans plus tard, en 1891, cette population s'élevait à 18,368 âmes. Elle se répartissait comme suit dans les paroisses :

St-Cajetan d'Armagh	1,549	âmes
St-Etienne de Beaumont	811	"
Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland	1,199	"
St-Charles	2,076	"
St-Damien	820	"
St-Gervais	2,072	"
St-Lazare	1,322	"
St-Magloire	1,065	"
St-Michel	1,838	"
St-Néré	1,181	"
St-Philémon	707	"
St-Raphaël	2,406	"
St-Valier	1,322	"

Le nombre d'acres de terres occupés était à la même époque, en 1891, de 287,440, pendant que l'étendue des terres améliorées s'élevait à 158,860 acres.

SAINT-GERVAIS.—Vue du couvent et de la principale partie du village.

De plus, la valeur de la propriété foncière atteignait le chiffre respectable de $2,830,060.

Dans le tableau de dénombrement que nous venons d'esquisser, se trouvent des paroisses dont la formation remonte à une date déjà très reculée. Mentionnons en particulier, St-Etienne de Beaumont, St-Michel, St-Charles, St-Valier, St-Gervais, etc.

St-Etienne de Beaumont.—Ce village doit son nom au premier titulaire de la seigneurie de Beaumont, le sieur des Islets de Beaumont, auquel elle fut concédée le 3 novembre 1672, par l'intendant Talon. En 1713, cette seigneurie fut divisée en deux concessions, et l'une d'elles fut donnée par le marquis de Vaudreuil à sieur de Beaumont, fils.

Beaumont vit arriver ses premiers colons au milieu du XVIIe siècle. Le recensement de 1681 porte en effet qu'il y avait déjà à cette époque 53 personnes, 13 maisons et 191 arpents en culture.

St-Etienne de Beaumont, situé sur le bord du fleuve, est dans le voisinage immédiat de St-Joseph de Lévis, et ses hautes falaises font face à l'île d'Orléans.

St-Michel.—La paroisse voisine de Beaumont, Saint-Michel, est un des plus coquets villages des environs de Québec.

Sa fondation remonte aux premiers temps de la colonie. Déjà, avant la cession, les sept neuvièmes des terres étaient concédées.

Ce village, qui n'est qu'à trois lieues de Québec, est fort fréquenté, durant la belle saison, par les familles de la ville. Un bateau, partant de Québec, s'y rend tous les jours. Le quai public qui constitue à lui seul un joli endroit de promenade a une longueur de 1090 pieds, et une largeur de 30 pieds.

A part sa magnifique église paroissiale, St-Michel possède un temple des plus gracieux élevé à Notre Dame de Lourdes et qui attire chaque année de nombreux pélerins

St-Valier.—Le chemin de fer Intercolonial traverse cette paroisse à deux milles du fleuve.

Ce beau village a une histoire déjà ancienne. C'est en effet en 1713 qu'y fut construite la première chapelle ; elle servit même pendant quelques années pour tous les habitants établis entre Beaumont et Berthier. Le 3 mai 1722, il fut érigé en paroisse sous le patronage de Saint-Philippe et de Saint-Jacques.

St-Valier constituait autrefois une seigneurie qui était bornée au nord-est par Berthier, au sud-ouest par St-Michel et en arrière par le canton Armagh. Elle avait une lieue et quart de largeur sur quatre lieues de profondeur.

Saint-Raphael.—Pour atteindre cette paroisse dont l'érection remonte à 1855, il faut descendre à St-Valier. La route qui reste à faire de ce dernier endroit n'est que d'une lieue et demie.

Saint-Raphaël possède pour son compte quatre belles fromageries qui sont d'excellent rapport.

St-Charles.—A cinq lieues de Québec, est relié à notre ville par le chemin de fer Intercolonial. C'est dans cette paroisse que descendent d'ordinaire les voyageurs ou colons qui veulent pénétrer dans l'intérieur, gagner les belles et florissantes paroisses de St Gervais, de St-Lazare, ou encore atteindre, par le grand chemin Mailloux qui est l'une des meilleures routes de colonisation du pays, les colonies nouvelles qui ont surgi depuis cinq, dix et quinze ans dans les cantons de Buckland, de Mailloux et de Roux.

Saint-Gervais.—Deux petites lieues séparent ce village de celui de Saint-Charles. C'est une des paroisses les plus avancées de la région. La plupart des fermes sont tenues sur un excellent pied et l'industrie laitière y est en plein progrès. Ses quatre beurreries lui ont rapporté, l'an dernier, près de $40,000. C'est un résultat dont les habitants de ce village ont raison d'être fiers.

SAINT-LAZARE.—Eglise paroissiale et vue de côté du village.

La belle église de Saint-Gervais est éclairée, depuis plus d'un an, au gaz acétylène et les grands magasins de l'endroit n'attendent plus qu'une baisse dans le prix du carbure de calcium pour recourir au même mode d'éclairage. De plus, le téléphone relie le village à toutes les paroisses voisines et l'on s'attend bientôt à entrer en communication avec Québec.

SAINT-LAZARE.—C'est la paroisse voisine de St-Gervais, dont elle n'est éloignée que de six milles. Le même esprit de progrès s'y fait remarquer.

Ce village compte cinq rangs renfermant de bonnes terres toutes occupées et bien améliorées. Ajoutons qu'une beurrerie et une fromagerie y fonctionnent depuis plusieurs années.

Sur le quatrième rang, les collines commencent à s'accentuer, mais en même temps quel splendide panorama s'offre à la vue du voyageur! De ces hauteurs, l'œil embrasse le beau village de Saint-Henri, et perçoit, après le coucher du soleil, les reflets de la lumière électrique qui illumine la cité de Québec.

UNE HEUREUSE TRANSFORMATION.—BEURRERIES ET FROMAGERIES

Le comté de Bellechasse a vite réalisé les bénéfices qu'il pouvait tirer de l'industrie laitière. Nous dirons plus: non seulement il n'a pas été lent à suivre, à cet égard, le mouvement qui s'était affirmé dans plusieurs autres districts ruraux, mais il est en train de le dépasser, par l'importance de sa production et de sa fabrication, une foule d'autres comtés qui avaient tenu la tête jusque-là.

A l'heure actuelle, Bellechasse renferme dix-sept beurreries qui ont produit, durant la saison de 1899, 732,420 livres de beurre, et neuf fromageries qui ont donné 465 296 livres de fromage.

Cette double production a rapporté au comté la somme de $193.013.

Dans toute la province de Québec, il n'y a en réalité que cinq districts ruraux où la fabrication du beurre et du fromage ont été plus considérables : ce sont les comtés de Dorchester, de Joliette, de l'Assomption, de Portneuf, de Rimouski et de Terrebonne, et encore la différence dans le montant de la production n'est-elle pas très sensible?

Nous n'avons guère besoin d'appuyer sur l'heureuse influence d'une industrie qui se développe dans de pareilles proportions. On ne jette pas en effet, en un an, $200,000 dans une douzaine de paroisses, sans que celles-ci en ressentent de salutaires effets. Le fait est, qu'à huit ans d'intervalle, nous avons constaté, dans une récente visite de tous les villages de Bellechasse, une transformation complète. Et cette transformation s'est opérée non seulement dans les paroisses qui ont l'immense avantage d'être installées sur la route des chemins de fer, mais même et surtout dans les colonies de fondation récente, éloignées de dix, quinze et vingt lieues des voies ferrées. Nous le disons et nous le répétons en toute connaissance de cause, un touriste qui aurait passé, il y a sept ou huit ans, à St-Damien, à Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, à St-Philémon, à St-Magloire, s'y reconnaîtrait à peine aujourd'hui. Ces petits villages qui semblaient perdus dans les montagnes et condamnés à une sorte de stagnation permanente par suite de leur isolement, ont grandi et prospéré à ce point qu'on pourrait les prendre pour des paroisses accusant déjà une existence d'un demi siècle. Les terres sont cultivées avec plus de soin, les maisons d'habitation plus coquettement bâties et toutes blanchies à la chaux, les troupeaux devenus plus nombreux, bref, l'aisance devenue générale, et par dessus tout le fléau de l'émigration à peu près enrayé.

SAINT-DAMIEN.—Eglise paroissiale, monastère et village.

PREMIERS ESSAIS DE COLONISATION—LA QUALITE DU SOL—PERSPECTIVES D'AVENIR.

Le grand apôtre de la colonisation dans ce comté, celui qui en dirigea le mouvement avec l'ardeur et l'énergie qu'il savait apporter en toutes choses, fut monsieur l'abbé Alexis Mailloux. On a honoré sa mémoire en donnant son nom à l'un des cantons les plus importants du comté ainsi qu'à la plus grande route de colonisation qui traverse les cantons Mailloux, Roux, Bellechasse et Daaquam, pour aboutir à la ligne provinciale.

Le travail de propagande de monsieur Mailloux porta à la fois sur les cantons de Buckland et de Mailloux qui n'étaient alors qu'une épaisse forêt.

Ce n'était pas une mince tâche que celle qu'entreprenait ici l'intrépide apôtre de la colonisation du comté de Bellechasse.

Dans ces deux cantons, et notamment dans celui de Buckland, la terre disparaissait presque partout sous un prodigieux amoncellement de roches et de cailloux. Ceux-ci et celles-là étaient légion et il en allait ainsi jusqu'à Saint-Philémon. La somme de travail que durent s'imposer les premiers pionniers qui tentèrent un établissement dans ce canton dut être énorme. Ils avaient à lutter non seulement contre la forêt—qui était déjà par elle-même un ennemi assez puissant—mais encore contre le sol qui refusait de découvrir ses trésors qu'à la condition qu'on le débarrassât préalablement de l'épaisse couche de cailloux qui le couvrait. Et pourtant, ce travail de déblaiement, tout pénible qu'il fût, s'effectua. Sous l'impulsion de monsieur Mailloux qui avait à cœur d'assurer le succès de son œuvre, il se rencontra de hardis et vaillants colons qui s'employèrent à cette tâche herculéenne, et le fruit de tant d'efforts courageux et persistants fut la création de quelques petites et humbles colonies qui s'installèrent et se fixèrent des deux côtés de la grande route de colonisation que le gouvernement de Québec venait de faire ouvrir.

Depuis cette date, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans, le mouvement colonisateur dans les montagnes de Bellechasse n'a point subi d'arrêt. Chaque année, les anciennes paroisses du comté, comme Saint-Gervais, St-Raphael, Saint-Lazare, ont versé un contingent notablet de colons dans les centres en voie de formatio ~. On peu même dire avec assez de certitude que ce sont les fi's des cultivateurs des vieilles paroisses que nous venons de nommer qui ont été en quelque sorte les pionniers de ces beaux et florissants villages qui s'appellent aujourd'hui Saint-Damien, Saint-Philémon, Saint-Magloire. Honneur donc à eux, honneur surtout au courage qu'ils ont su déployer aux débuts toujours si rudes d'une entreprise de ce genre ! Ces vaillants ne se sont pas laissés arrêter par les difficultés de la tâche ; ils n'ont pas même hésité devant la grandeur du sacrifice, ni devant l'énorme travail qui leur incombait. On les a vus entamer bravement la forêt, se tailler, d'année en année, à force de travail et d'énergie un petit domaine, y appeler leurs familles, et constituer finalement de magnifiques colonies en plein progrès Que leur noble et courageux exemple serve à d'autres !

LES CANTONS ET LES NOUVELLES COLONIES. UN ORPHELINAT AGRICOLE DANS LES MONTAGNES DE BELLECHASSE.

Les cantons inféodés au comté de Bellechasse sont au nombre de six et forment un ensemble de 102,000 arpents. Une grande route de colonisation—le chemin Mailloux—les relie les uns aux autres.

Les terrains se vendent au prix de trente cents l'acre, et comme partout ailleurs, sur les terres publiques, le colon n'est tenu de payer, en achetant un lot, qu'un premier versement.

Dans tous ces cantons—nous sommes heureux de le noter—le mouvement colonisateur a fait des progrès marquants. On pourra en juger, du reste, par les monogra-

SAINT-DAMIEN.—Le grand orphelinat agricole et la chapelle Ste-Anne.

phies que nous donnerons des villages, que nous allons rencontrer dans une région qui n'était jadis qu'une immense solitude.

Canton Buckland—L'œuvre du déboisement de la forêt dans Buckland remonte à une époque déjà lointaine, à l'année 1847, et s'est continuée si bien depuis, que la Couronne ne dispose plus que de cinq à six cents arpents de terre dans ce canton.

Buckland a vu surgir deux paroisses qui prennent chaque jour une importance plus considérable et dont nous allons nous occuper : Saint-Damien et Notre-Dame Auxiliatrice.

SAINT-DAMIEN DE BUCKLAND.

Ce village a une histoire qui ne ressemble à nulle autre. Tout y est prodigieux : ses débuts, son développement presque spontané et surtout ses institutions.

Perché en pleine montagne, à trois lieues de Saint-Lazare, et à trente milles du chemin de fer, Saint-Damien de Buckland n'était encore, il y a dix-huit ans, qu'une pauvre mission renfermant à peu près quatre-vingts familles.

Il y avait cependant des colons rendus là depuis trente à quarante ans, presqu'à la date de l'ouverture de la grande route Mailloux. C'étaient les premiers. Ils s'appelaient Jean Gagné, Ignace Labbé, André Goupil, Ferdinand Roy Joseph et André Leroux. Ils eurent le courage de persévérer, mais que de longues années devaient s'écouler avant que leur groupe se grossit de nouvelles recrues. Ces retards ou ces lenteurs s'expliquent. La terre dans la région était énormement pierreuse, le travail de déblaiement long et pénible, les centres éloignés, les débouchés rares. C'en était plus qu'il fallait pour vaincre ou amortir les plus robustes volontés.

La venue d'un prêtre en 1882, avec mission de résider au milieu de ce premier essaim de colons, fut saluée comme un heureux évènement.

Monsieur l'abbé D. O. Brousseau, car c'était lui qui venait d'avoir charge de la nouvelle cure de Saint-Damien, réalisa du premier coup d'œil l'énormité de la tâche qui lui était dévolue. La paroisse qu'il devait organiser était pauvre, elle semblait même n'offrir aucune ressource, et de plus le peu de culture qu'il y avait se faisait d'après des méthodes surannées. Le curé se met sans retard à l'œuvre. Il rumine des projets, il donne en plein air, trois fois la semaine, des conférences à son troupeau qu'il rassemble aux portes de sa pauvre chapelle, lui révèle les nouveaux procédés de culture, donne l'exemple en même temps que le précepte, en améliorant lui-même les terres de la fabrique, bâtit une église, organise une beurrerie, fonde un aqueduc qui va porter l'eau jusque dans les plus humbles chaumières, introduit la culture des arbres fruitiers qui était jusque là absolument inconnue dans cette ébauche de village, favorise la construction de moulins à scie, met le village en communication téléphonique avec les centres les plus reculés du comté. Bref, cet apôtre des montagnes fait tant et si bien qu'en peu d'années, l'humble village de jadis change totalement de physionomie.

On se met à bâtir de droite et de gauche, des familles arrivent de partout, la paroisse s'enrichit chaque année de nouvelles habitations, les fermes sont mieux tenues et donnent un meilleur rendement ; un ouvrier habile, et qui, disons-le, a largement contribué, lui aussi, à l'expansion du village, M. Elzéar Métivier, élève de ses propres mains, un castel avec vérandas et clochetons, tel que l'on en voit dans les petites cités les plus huppées ; le même ouvrier érige presque en même temps une scierie d'une capacité de 30,000 à 40,000 billots, puis les cultivateurs pris d'émulation, augmentent d'année en année l'effectif de leurs troupeaux et deviennent les clients enthousiastes

ST-DAMIEN.— Personnel de l'Orphelinat : religieuses du Perpétuel Secours, orphelins, invalides.

de la beurrerie qui vient d'être créée et qui leur rapporte déjà un joli denier. On arrive enfin à 1899, avec un village transformé du tout au tout et pouvant déjà rivaliser avec les vieilles paroisses. La gêne d'autrefois a disparu ; l'aisance, grâce à l'industrie laitière et au commerce de bois que l'on y fait, est devenue presque générale, et puis, la population, de quatre-vingt-quatre familles dont elle se composait dans le principe lorsque M. Brousseau prit possession de la paroisse, se montait au mois de décembre 1899, à 1,069 personnes.

Arrivons maintenant à l'œuvre capitale de Saint-Damien, à ce monument qui étonne en même temps qu'il édifie le voyageur qui s'aventure à travers les montagnes de Bellechasse.

***

On s'extasie volontiers dans notre siècle devant les conquêtes faites chaque jour par l'industrie et l'électricité. Mais voici une œuvre qui commande bien autrement notre admiration et notre respect. C'est la charité qui l'a fait germer et éclore ; elle n'en est que plus belle et plus grande.

Conçue il y a dix ans, et exécutée dans le plus profond silence par un jeune prêtre dont le dévouement n'avait d'egal que son humilité, cette œuvre s'est traduite par la création simultanée d'un orphelinat agricole, d'un monastère et d'un hospice pour les vieillards et les infirmes.

Et qu'on n'aille pas croire qu'il s'agisse d'une construction ordinaire, sans élégance ou encore aux dimensions modestes.

Le bâtiment de l'orphelinat que nous avons eu le plaisir de visiter à plusieurs reprises, mesure 335 pieds de longueur, compte trois étages, se présente avec une architecture irréprochable et renferme un personnel de cent trente orphelins que le fondateur de l'institution a vêtu et nourri depuis huit ans.

La première pensée qui envahit le voyageur en contemplant cet édifice à proportions grandioses, élevé à quelques pas de la forêt, est celle-ci : " Comment, dans un pareil milieu, relativement pauvre, a-t-on pu trouver les ressources nécessaires pour ériger une institution dont le coût dépasse aujourd'hui $60,000 ? On vous répond, et cette réponse est la seule plausible : c'est un miracle de la Providence, et ce miracle se renouvelle tous les jours, car l'Orphelinat se maintient et s'agrandit sans que l'on paraisse éprouver le moindre embarras à trouver les moyens indispensables pour assurer son existence.

C'est en s'adressant à la charité publique que M. le curé Brousseau est parvenu à réaliser son projet, et la charité publique, consciente de la grandeur et de l'importance de l'œuvre, n'a jamais été sourde à sa voix.

Passons maintenant au but poursuivi par l'institution qui vient d'être créée.

Celle-ci comprend le petit et le grand orphelinat.

" Le petit orphelinat " est sous la direction des sœurs du Perpétuel Secours, institut que M. Brousseau a créé lui-même pour les fins de son œuvre.

Il comprend les petits garçons et les petites filles.

Les bonnes sœurs s'occupent d'abord, sous la direction du chapelain qui est M. Brousseau, de l'instruction religieuse et intellectuelle de ces enfants. Les jeunes garçons travaillent ensuite à différentes heures de la journée aux travaux des champs. On leur donne des leçons d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture théoriques et pratiques, suivant leur âge.

Les filles reçoivent des leçons d'économie domestique, apprennent à faire la cuisine, filer, tricoter, tisser, les travaux aux jardins potagers, même à cultiver les fleurs, comme récréation. Elles apprennent en outre à tenir une laiterie, faire le beurre et toutes les choses indispensables pour faire une bonne ménagère.

SAINT-DAMIEN.—Nouvel établissement au lac Vert, à 14 arpents du monastère. M. le curé Brousseau et ses orphelins travaillant au défrichement.

Quant au grand orphelinat que M. le curé Brousseau se propose de construire incessamment, voici son utilité. Jusqu'à ces dernières années, le petit orphelinat renvoyait les garçons à l'âge de 14 et 15 ans. On les plaçait chez des parents, dans des familles qui, généralement, se montraient assez peu intéressées à l'avenir de ces enfants. Arrivés en effet à un certain âge, ces enfants quittaient ces familles et allaient se fixer, dans les villages du Canada, ou aux Etats-Unis et finissaient même par devenir d'assez mauvais sujets.

C'est pour remédier à cet état de choses que M. le curé Brousseau, toujours sur la brêche, a résolu de créer le grand orphelinat d'agriculture et de colonisation, qui complètera le petit orphelinat. Ces jeunes garçons passeront à l'âge de douze à treize ans sous la direction d'une communauté spéciale de religieux en voie de formation, dont le but sera de les diriger, de continuer leur instruction dans l'agriculture et de les grouper ensuite dans un centre de colonisation.

Pour réaliser ce projet, M. l'abbé Brousseau, a acheté, il y a un an, 700 acres de terre en bois debout, a quatorze arpents de St-Damien, dans un fort joli site qui donne sur un lac appelé le lac Vert.

Les jeunes orphelins y ont déjà défriché trente-cinq acres. L'une de nos gravures représente ce premier défrichement effectué sur l'île du Lac Vert.

On me pardonnera facilement, j'en suis sûr, d'avoir appuyé quelque peu sur l'importance de cette création, belle entre toutes, et si pleine de promesses pour l'avenir de notre jeunesse des campagnes. Dans un temps où nos hommes publics s'ingénient à chercher les moyens les plus expéditifs de faire coloniser les terres de la Couronne,— il m'a paru bon et utile de citer l'exemple de ce pauvre mais intrépide missionnaire, faisant surgir, sur la cîme de nos montagnes et presqu'en pleine forêt, une institution appelée en quelque sorte à réaliser une partie du

programme patriotique poursuivi par tous les gouvernements.

Inutile d'ajouter que cette œuvre a conquis, depuis qu'elle est connue, les sympathies du gouvernement de Québec, et que l'honorable M. Turgeon, commissaire de la Colonisation et des Mines, est lui-même l'un de ses plus ardents admirateurs. L'an dernier, l'honorable M. Turgeon a fait contribuer généreusement le Commissariat de la Colonisation au soutien de l'œuvre de St-Damien et et nous serions bien étonné si le même ministre dont la haute intelligence sait apprécier la grandeur et la noblesse d'une pareille œuvre, ne lui continuait point ses largesses.

J'ai dit ailleurs que l'Orphelinat agricole se combinait d'un hospice pour les infirmes et les vieillards du comté de Bellechasse. Je dois ajouter que cet hospice se soutient comme l'Orphelinat, par la charité publique.

Enfin, pour terminer, St-Damien est devenu depuis quelques années, un lieu de pélérinage Son digne curé a fait élever, attenant à l'Orphelinat, une fort jolie chapelle en l'honneur de Ste-Anne des Montagnes, et ce sanctuaire est fréquenté chaque année, par dix ou douze mille pèlerins.

NOTRE-DAME DE BUCKLAND

C'est le village voisin de St-Damien dont il n'est distant que de deux lieues et demie. Il renferme une population de plus de douze cents âmes et la propriété foncière y était estimée, il y a moins de deux ans, à $150,000.

Ce n'est pas précisément une paroisse nouvelle que Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, mais elle a subi de si notables changements depuis sept à huit ans que le fait vaut la peine d'être mentionné.

A l'instar de St-Damien, dont le sol est à peu près le même, c'est-à-dire absolument rocheux, Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland a végété de longues années. C'etait naguère encore un village à l'apparence chétive et où

SAINT-DAMIEN.- Intérieur du village. Maison de Elz. Métivier, entrepreneur, etc.

SAINT-DAMIEN.—Enfants de l'orphelinat agricole occupés, sous la direction de M. le curé Brousseau, à faire des défrichements à l'île du lac Vert.

faute de débouchés et d'industrie, la gêne avait élu domicile Tout cela est maintenant du domaine du passé. L'industrie laitière, en pénétrant dans les montagnes de Bellechasse, où les paturages sont excellents, a révolutionné ce village comme tous ceux qui l'avoisinaient. Le village est presque rebâti à neuf, ses maisons sont plus proprettes, les cultivateurs paraissent plus heureux. Notre-Dame Auxiliatrice alimente actuellement quatre beurreries qui fonctionnent à merveille et qui forment une bonne source de revenus pour ses patrons.

SAINT-NAZAIRE

Dans le quatrième rang de Buckland et un peu en arrière de St-Malachie, l'on rencontre une nouvelle misson qui a été désignée sous le vocable de St-Nazaire.

Cette mission, dotée récemment d'une chapelle, est desservie par un jeune prêtre, M. l'abbé Dubé.

***

Canton Mailloux.—C'est le canton voisin de Buckland et c'est encore la belle et grande route de Mailloux qui lui donne accès.

Le gouvernement dispose dans ce canton de 14,000 arpents de terres.

Le sol ici, comme dans Buckland, ne laisse pas que d'être fort rocheux. Mais il parait que ce n'est plus là une objection pour les colons au cœur vaillant ; au reste, l'expérience a prouvé qu'on finissait toujours par triompher de cet obstacle naturel.

Les meilleurs lots à prendre se trouvent dans les rangs Nord-Est et Sud-Ouest de la rivière du Pin et dans la partie Est des rangs un et deux.

Le sol, dans ces rangs, se compose de terre grise, de terre noire et de terre jaune : il est favorable à la culture, quoiqu'un peu rocheux. On y trouve de l'érable, du merisier, du bouleau, de l'épinette, du cèdre et du sapin.

Un explorateur qui a passé là en 1893, a noté que la belle épinette et le beau cèdre avaient été enlevés.

SAINT-PHILEMON

C'est une paroisse formée à même le canton précédent. Elle compte sept rangs à l'est de la grande ligne et possède un curé résident depuis bientôt quatorze ans : M. l'abbé Clément Levêque.

M. Levêque porte un vif intérêt au développement de sa paroisse. Celle-ci lui doit en grande partie l'organisation d'une excellente beurrerie qui a rapporté l'an dernier $6,000. Elle lui doit encore un service téléphonique qui la met en communication avec les paroisses de Saint-Valier, de St-Raphaël et St-Cajetan d'Armagh

La population de St Philémon était au 1er janvier 1900 de 903 âmes.

Le village possède depuis un ans médecin résident. L'argent des terres, M. L. F. Turgeon, y a aussi son domicile.

L'ancienne église étant devenue trop exigue, l'on s'occupe en ce moment à en rebâtir une nouvelle qui sera plus spacieuse et plus élégante.

D'après M. le curé Levêque, qui est un homme d'initiative, une seule chose manque au bonheur de la paroisse de St-Philémon et de la région avoisinante : c'est une voie ferrée qui rapprocherait sensiblement toute cette contrée de Québec et faciliterait la vente des produits agricoles. Actuellement, les habitants des cantons Mailloux et Roux ont vingt, trente et quarante milles à faire pour atteindre la première station de chemin de fer. M. Levêque a sur le métier tout un plan à cet égard. Le chemin de fer qu'il projette et dont il a saisi les pouvoirs publics, partirait de Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester, et aboutirait à Edmonton, dans le Nouveau-Brunswick, traversant les paroisses de St-Anselme, de Ste-Claire, de St-Damien, de Notre-Dame de Buckland, de St-

SAINT-PHILÉMON.—Eglise paroissiale et vue d'ensemble du village.

Philémon, de St-Paul de Montminy, de Ste-Apolline, de St-Marcel, de St-Damase, de Ste-Perpétue et de St-Eleuthère. Cette voie ferrée longerait, paraitraît-il, de belles terres propres à la colonisation, en même temps qu'elle engagerait un grand nombre de colons nouveaux à venir s'établir dans cette région.

Canton Roux. — Il faut traverser les cantons Buckland et Mailloux pour atteindre le canton Roux.

Ce canton est assez montagneux, mais les terres y sont de bonne qualité, sauf dans le rang sud-ouest qui laisse quelque peu à désirer.

On compte ici plusieurs sites de moulins et quelques lacs assez poissonneux.

Le principal bois du canton est l'épinette, mais il y a aussi du bouleau, du merisier et de l'érable.

Il reste près de trois cents lots à vendre.

St Magloire

Il faut défiler à travers une série de côtes assez escarpées avant d'atteindre cette paroisse formée à même le canton Roux et de partie des cantons de Bellechasse, de Daaquam, de Rolette et de Panet.

St-Magloire se trouve située sur le versant sud des Alleghanys qui la séparent de la paroisse de St-Philémon, à quatre lieues de distance. La rivière St-Jean qui, dans cette partie du pays constitue la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, borne St-Magloire au sud.

Les commencements de ce village datent de 1860, alors que le révérend M. Beaubien y conduisit un groupe de colons dans le but d'y visiter les terres.

L'impression fut favorable, car dès l'année suivante, toute une petite colonie vint s'y fixer. Les premiers pionniers furent MM. Alexis Couture, Hilaire Brisson, Louis et Jean Lacasse, Normand Boulanger, François Boulanger.

Mgr. Baillargeon, ancien archevêque de Québec, plaça cette immense étendue de pays sous le patronage de St-Magloire en l'honneur de son premier desservant, M. Magloire Rioux.

En 1867, fut construite la première chapelle. On y célébra la messe pour la première fois le 28 mars 1867. Il y avait alors dans St-Magloire 131 âmes. En 1876, l'église fut construite, mais étant devenue trop exigue, on lui a fait subir en 1899 des réparations qui en ont fait une des plus belles églises du comté.

Cette colonie a prospéré rapidement. En 1891, l'on y comptait déjà 26,000 arpents sous culture et près de 7,000 arpents améliorés. Il y avait en outre 3,000 acres en pâturages.

St-Magloire et toute la région qui l'avoisine est fort giboyeuse. Le chevreuil, le caribou et la perdrix foisonnent. Les troupeaux de chevreuils sont même si considérables qu'ils constituent une nuisance et que bon nombre de cultivateurs se plaignent des dommages causés à leurs récoltes par ces animaux.

On a monté depuis deux ans une beurrerie qui fait un grand bien à la localité. Elle a donné l'an dernier plus de $9,000.

Les pâturages de Saint-Magloire et de toutes les collines qui l'avoisinent sont excellents. Aussi les cultivateurs stimulés par leur digne curé, M. l'abbé Mercier, cherchent-ils à augmenter chaque année leurs troupeaux de vaches. On s'accorde à reconnaître que l'industrie laitière est une ressource merveilleuse pour ces colons éloignés.

Les familles des colons sont ici très nombreuses et peut-être plus nombreuses que dans n'importe quelle autre partie de Bellechasse. On y comptait au mois de juin 1900, onze familles qui avaient plus de douze enfants vivants. Une d'elles en comptait même dix-neuf.

Le village se développe assez rapidement. La population qui, au recensement de 1891, accusait un total de

ST-MAGLOIRE. — Vue du village à partir de l'église.

1,000 personnes, est montée, d'après un récent dénombrement fait par M. le curé Mercier, à 1,300 âmes.

Cantons Bellechasse et Daaquam.—Dans les 4ème, 5ème, 6ème et 7ème rangs de Bellechasse, le sol est uni, beaucoup moins rocheux que dans les cantons de Buckland et de Mailloux et la terre est bonne.

Du reste, le courant colonisateur semble se porter, de ce côté, depuis quatre ou cinq ans.

La forêt est très belle dans le canton Bellechasse. On y rencontre du beau merisier et de l'érable. Il y a aussi de l'épinette en assez grande quantité,

Le gouvernement dispose encore de seize mille arpents dans ce canton.

Une autre belle étendue de terre qui ne manquera point d'attirer avant peu les colons, se rencontre dans la vallée de la rivière Daaquam, située entre la rivière de ce nom et la rivière St-Jean.

Ici, plus de roches, mais un terrain des plus unis et de première qualité On se portera nécessairement avant peu de ce côté, du moment que les communications seront devenues plus faciles.

La Vallée de Daaquam —au dire de ceux qui l'ont parcouru—est l'une des plus magnifiquement boisées que l'on puisse trouver. C'est toute une épaisse forêt de beaux et grands arbres : épinette, bouleau, merisier, érable et hêtre en abondance. Cette forêt est fréquentée par l'orignal et le caribou. Près de la rivière St-Jean, les MM. Kilburn font depuis plusieurs années des chantiers considérables.

ST-CAMILLE

Une région aussi favorisée que celle-là ne pouvait manquer d'attirer des défricheurs. On s'y est même porté avec tant d'entrain depuis trois ou quatre ans qu'une nouvelle mission sous le vocable de St-Camille a dû être créée et qu'une chapelle va être érigée incessamment.

St-Camille comprend dans ses limites les trois derniers rangs du canton de Bellechasse et le premier rang de Daaquam. La nouvelle mission qui comprend déjà une population de quatre cents âmes, est desservie par M. le curé de St-Magloire.

St-Camille n'est qu'à huit milles de St-Magloire, et il y a maintenant de bons chemins pour y arriver.

Canton Armagh.—Ce canton est colonisé sur une grande étendue. Ce qui reste n'est guère propre à faire de bons établissements agricoles. Des explorateurs ont même relevé trois concessions où la terre était très rocheuse et de qualité absolument inférieure : ce sont les rangs trois, quatre et cinq Sud-Ouest. Par contre, ils sont bien boisés en épinette.

ST-CAJETAN D'ARMAGH

Cette paroisse, forte aujourd'hui de 1,000 âmes, prend toute la partie colonisable du canton Armagh.

Comme les pâturages y sont excellents, l'industrie laitière a vite pris racine dans ce village. On y compte trois fromageries qui ont rapporté, dans le cours de l'été de 1899, près de $18.000.

SAINT-CAMILLE.—Nouvelle mission, à 5 lieues de St-Magloire Premiers défrichements.

COMTE DE MONTMAGNY

LES SEIGNEURIES ET PRINCIPALES PAROISSES.—APERCU GENERAL

Montmagny, comme au reste, la plupart des comtés situés sur le bord du fleuve St-Laurent, a vu arriver ses premiers colons sous le régime de la domination française et peu après la fondation des premiers établissements à Québec.

Une bonne partie de son territoire avait été même, dès cette époque, partagée en seigneuries et en fiefs.

C'était d'abord la *seigneurie de la rivière du Sud*, mesurant une lieue et demie de profondeur et bornée en front par le fleuve St-Laurent. Elle avait été concédée le 5 mai 1646 au chevalier Chs. Huaut de Montmagny, et devint en 1725 la propriété de Jean-Baptiste Couillard, de l'Espinay. Cette Seigneurie comprend aujourd'hui dans ses limites, la *ville de Montmagny* constituée en corporation depuis 1883, forte d'une population de 1800 à 2000 âmes, puis la paroisse de *St-Thomas* qui compte 2,900 habitants, et la paroisse de *St-Pierre* dont la population est estimée à 1,400 habitants

Les modestes commencements du village de St-Thomas ont été racontés autrefois par un publiciste bien connu, M. Eugène Renault. Ce n'était en 1679 qu'une petite bourgade composée tout au plus d'une dizaine de familles, groupées dans les environs immédiats de l'embouchure de la Rivière à Caille, autour d'une modeste chapelle en bois. L'établissement porta tout d'abord le nom de Pointe à Lacaille, puis, plus tard, lorsque la paroisse fut érigée civilement et canoniquement, le nom de St-Thomas de la Pointe à Lacaille. Aujourd'hui, la paroisse est désigné sous le nom de Saint Thomas de Montmagny.

Plusieurs cours d'eau assez importants sillonnent cette ancienne Seigneurie de la rivière du Sud. Notons tout d'abord la *rivière du Sud* qui traverse l'intéressante ville de Montmagny et qui avant de se jeter définitivement dans l fleuve, forme un large bassin qui, à haute marée, constitue un bon havre de refuge pour les petits vaisseaux. La rivière du Sud forme aussi à l'extrémité de la ville, une belle chûte de 30 à 40 pieds de hauteur que l'on utilise pour l'éclairage électrique de la ville. Il y a aussi le *Bras de St-Nicholas* et la *Rivière à Lacaille.*

Montmagny est devenu depuis un assez grand d'années, une ville des plus intéressantes. On y remarque une superbe église, un hôtel de ville, un palais de justice, un grand bureau de poste, une bonne école commerciale, un couvent, un hospice pour les vieillards et les infirmes, les vastes moulins des Messieurs Price, une importante fonderie dirigée par un industriel entreprenant, M. Amable Bélanger, de grands magasins, un moulin à farine, et de fort jolies villas. La gare du chemin de fer Intercolonial, qui est fort animée surtout durant l'été, n'est qu'à quelques arpents de la ville, et à onze lieues de Québec.

La valeur de la propriété foncière de la ville était estimée en 1899 à $300,000.

L'Isle aux Grues et l' *Isle aux Oies* qui font presque face à la ville de Montmagny et à la paroisse de l'Islet étaient aussi originairement des annexes de la Seigneurie de la rivière du Sud, ayant été concédées en même temps. L'isle aux Oies est la propriété des dames religieuses de l'Hôtel Dieu de Québec.

L'Ile aux Grues figure dans le recensement de 1688. Elle contenait déjà à cette époque reculée une population de 99 personnes et 171 arpents en culture.

A l'heure actuelle, la population est de 586 âmes avec 2,552 acres de terre sous culture, et 2415 acres en paturage.

MONTMAGNY.—La grande scierie des MM. Price.

Le Cap Saint-Ignace belle paroisse de 3,539 âmes, avait été aussi érigé autrefois en fief. Il était borné au nord-est par la Seigneurie de Vincelot, au nord-ouest, par le fief Gagné, en arrière par la Seigneurie de Ste-Claire et en front par le fleuve St-Laurent. Ce village, où se recontrent de magnifiques fermes, n'est qu'à sept milles de la ville de Montmagny et est relié par le chemin de fer Intercolonial. On y compte trois beurreries qui font d'excellentes affaires.

La Seigneurie Vincelot, fut partagée en deux concessions. La première qui comprenait une lieue carrée, fut octroyée en 1672 par l'intendant Talon à Dame veuve Amyot. Elle était bornée au nord-est par le fief Bonsecours, dans le comté de l'Islet, au sud-ouest par le Cap St-Ignace et la seigneurie de Ste-Claire, en front par le le fleuve et en arrière par les nouveaux cantons.

La deuxième concession de cette seigneurie, comprenant "l'augmentation", fut faite le, 1er, février 1693 par Frontenac au sieur de Vincelot. Elle mesurait une lieue de front sur deux lieues de profondeur.

La Seigneurie de Ste-Claire, d'une lieue de largeur sur deux lieues de profondeur, était bornée au nord-est par le fief Vincelot, au sud-ouest par le fief Fournier, en arrière par les cantons et en front par le Cap St-Ignace et le fief Gagnier.

Elle avait été concédée à Réné Lepage, déjà seigneur de Rimouski, le 17 mars 1793.

Le fief Gagnier., qui ne comprenait que dix arpents de front sur un arpent de profondeur, fut concédé le 3 septembre 1675 à Sieur Louis Gagnier dit Bellavance. Ce fief était borné en front par le fleuve, au nord-est par le Cap St-Ignace, au sud-ouest par le fief Fournier et en arrière par la Seigneurie Ste-Claire.

Le fief Fournier, fut octroyé, comme l'indique son nom à Sieur Louis Fournier, le 3 novembre 1672, par l'intendant Talon. Ce fief qui mesurait trente arpents de largeur sur 21 arpents de profondeur, était borné en front par le fleuve.

Le fief L'Epinay, se trouvait situé en arrière de Saint-Thomas. Il avait trois lieues de largeur sur une lieue et demie de profondeur. Le gouverneur de Callière l'avait concédé le 7 avril 1701 à Jean Baptiste Couillard, Sieur l'Epinay.

Ce fief devenu la propriété de M. Couillard Dupuis, est traversé par la rivière Morigeau.

La partie située en arrière de Montmagny n'est pas encore exploitée, et l'on y remarque encore beaucoup de bon bois.

La Seigneurie de Berthier, fut donnée par l'intendent Talon, le 29 octobre 1672 à Sieur Berthier. En 1780, les Dames religieuses de l'Hôtel Dieu de Québec obtenaient la donation de ce fief par testament de Messire Charles des Bergères de Rigauville, vicaire général. Cette seigneurie bornée en front par le fleuve, au sud-ouest par St-Valier et en arrière par la rivière du Sud, comprenait deux lieues de front et autant de profondeur.

Le village de *Berthier*, qui se trouve dans les limites de cette ancienne Seigneurie, commande par sa position une perspective des plus grandioses. L'œil embrasse du même coup, les islets de Bellechasse, l'île Madame, l'île aux Grues et l'île d'Orléans. Un bateau à vapeur, le *Montmagny*, qui fait escale à l'île d'Orléans et à St-Michel dessert en même temps cet intéressant village, dont la population, au dernier recensement, était de 1152 âmes.

En arrière de Berthier, l'on rencontre la paroisse de St-François, reliée à Québec par le chemin de fer Intercolonial. Cette paroisse compte une population de 1544 habitants.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

La superficie du comté de Montmagny est de 653 milles carrés, équivalant à 418,158 acres.

Sa population au recensement de 1891, s'élevait à 14726 âmes.

Montmagny est au nombre des comtés qui accusent une diminution de population depuis la dernière décade. Cette diminution s'est chiffrée par un total de 1,600 personnes que l'esprit d'aventure a conduit, au moins pour un assez grand nombre, sur la terre américaine.

D'autres qui étaient exclusivement adonnés à la pêche, ne trouvant plus, à la suite de la liquidation de quelques maisons commerciales, à exercer avec profit leur industrie, allèrent fonder de petites colonies sur les côtes de Gaspé. *

Depuis quelques années cependant cette regrettable déperdition de forces a subi un arrêt Les crises périodiques de l'industrie américaine ont fini par dessiller les yeux du plus grand nombre et le contingent fourni à l'émigration n'est plus désormais qu'une quantité négligeable.

Quoique l'on n'ait pu faire, pour ce comté, cette réclame à outrance qui pousse les masses à se fixer en d'autres parties du pays, il importe de ne pas ignorer que les vieilles paroisses du comté de Montmagny constituent de bons centres agricoles et que les cantons qui les environnent, pour être inférieurs à bien d'autres, offrent encore une perspective assez encourageante aux colons.

EXPLOITATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIE LAITIERE

En 1891, voici ce que représentaient dans ce comté, l'étendue et la condition des exploitations agricoles :

---

* Il y a une quinzaine d'années, Montmagny, le Cap St-Ignace, etc., contenaient une population flottante d'environ cinq à six cents pêcheurs qui partaient invariablement le printemps et l'automne pour la côte Nord ou même les côtes de la Gaspésie, dans le but de faire la pêche pour le compte de la maison Robin et de quelques autres maisons de Gaspé.

Nombre d'acres améliorés	97,755
Nombre d'acres sous culture	59,919
Nombre d'acres en forêt	87,043
Nombre d'acres en jardins et vergers	11,711

Les produits des champs avaient donné, la même année, les résultats suivants :

Boisseaux de blé	15,314
" orge	11,013
" avoine	162,418
" seigle	4,683
" pois	4,074
" sarrazin	9,631
" patates	217,712
Tonnes de foin	24,962

Le nombre de fromageries était de six en 1899, avec en plus dix beurreries. Trois d'entre elles fonctionnent avec succès dans la ville de Montmagny.

Les dix beurreries ont produit en 1899, 422,550 livres de beurre, représentant une valeur de $84,510 et les fromageries ont donné 375,816 livres de fromage d'une valeur de $37,581.

Les cercles agricoles—il y en avait six en opération en 1897—font aussi une bonne besogne. Sous leur impulsion, la routine fait place chaque jour à des méthodes plus rationnelles et conséquemment plus conformes au progrès.

INDUSTRIE FORESTIERE—LA MAISON PRICE

L'industrie des bois est un autre facteur puissant constituant à la fois une grande ressource pour les marchands de bois et pour les colons dans Montmagny.

La superficie actuellement sous licence de coupe de bois dans les comtés réunis de Montmagny et de l'Islet est de 770 milles, et depuis une trentaine d'années les principales maisons qui se sont engagées dans cette industrie, ont été tour à tour MM. Léandre Méthot, du

NOTRE-DAME DU ROSAIRE (sur la route Beaubien).—
Vue de l'égli-e et du village.

SAINTE-APOLLINE (sur le chemin Taché).—Vue des défrichements
et des habitations.

Cap St. Ignace, Chs. King, Cunliffe et Stevens, Morrow et Connors, Price & Frères, Wm. Muirhead.

A l'heure actuelle c'est la maison Price qui tient la tête de cette industrie. Elle détient à elle seule 350 milles de limites dans les comtés réunis de Montmagny, l'Islet et Bellechasse et possède dans la ville de Montmagny, au Cap St-Ignace et au village des Trois-Saumons, d'immenses moulins à scie qui requièrent, bon an, mal an, les services de 300 à 400 hommes. Les chantiers donnent en outre de l'ouvrage à plus de mille personnes.

Le principal moulin est installé à Montmagny, sur les bords de la rivière du sud, à quelques cents pieds de la gare. Il est éclairé à l'électricité.

En 1899, la maison Price a scié dans ses moulins 32,000,000 de pieds de bois et l'on a dépassé ce chiffre en 1900.

Les opérations de la maison Price dans cette partie du pays augmentent d'année en année. Aussi, fait-on de grands travaux pour répondre aux besoins toujours grandissants du marché Un planeur électrique vient d'être construit dans le voisinage des quais du bassin de Montmagny ; de plus, la maison Price a fait, en ces derniers temps, l'acquisition d'une assez grande partie des lots de grève du bassin, afin de prolonger ses quais qui serviront à recevoir son bois.

Les madriers fabriqués par la maison Price sont destinés au commerce d'exportation. On les expédie, pour la plus grande partie, en Angleterre, en France, en Espagne et aux Indes.

Comme on le sait, c'est l'épinette qui domine dans les forêts des comtés de Montmagny et de l'Islet et c'est ce bois qui a acquis une grande valeur commerciale depuis qu'on l'utilise pour la pulpe, que la maison Price et les autres manufacturiers exploitent de préférence.

D'après les rapports officiels, la quantité de bois d'épinette manufacturée dans les deux comtés de Mont-

magny et de l'Islet s'est élevée en 1896 à 534,804 pièces, et en 1899 à 31,039,804 pieds.

LE CHEMIN TACHE ET LA COLONISATION

On a coutume de dire que là où l'industrie forestière est florissante, la colonisation reçoit elle-même une vigoureuse impulsion et a toutes les chances de se développer rapidement. Cette prétention n'est pas exactement vraie en ce qui regarde le comté de Montmagny.

La colonisation commencée, il y a plus de trente ans, dans les divers cantons enclavés dans le comté de Montmagny, n'a pas été ce qu'elle aurait pu être. Cela tient au fait que lorsque les nouveaux cantons ont été ouverts pour recevoir les colons, l'émigration battait son plein, et que les fils de cultivateurs de vieilles paroisses du comté, alléchés par l'appât d'un gain rapide et par la perspective d'un travail qu'ils estimaient moins pénible dans les usines américaines, ont déserté en masse la hache et la charrue pour courir à l'étranger. Il ne serait pas juste de dire pourtant que la colonisation s'est trouvée complètement paralysée dans cet espace de temps. La statistique démontre le contraire. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle n'a pas été rapide, aussi rapide que dans d'autres parties du pays qui n'étaient pas mieux favorisées du côté du sol.

Le plus grand essor donné à la colonisation dans ce comté, l'a été par l'ouverture du chemin Taché, vers 1858.

Il y eut à ce moment une poussée générale, et à mesure que les travaux du chemin avançaient, de hardis pionniers s'emparaient des lots qui le bordaient et fondaient des paroisses qui sont aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

Le chemin Taché—l'une des plus belles routes de colonisation de la province—s'étend aujourd'hui sur un parcours de 209 milles et traverse les cantons de Montminy et de Patton, dans le comté de Montmagny, le canton Mailloux dans le comté de Bellechasse, les cantons Arago,

CHEMIN TACHÉ.—Le chemin Taché, en partant de St-Marcel, obstrué par des arbres.

SUR LE CHEMIN TACHÉ.—Camp de bucherons.

Garneau et Lafontaine dans le comté de l'Islet, les cantons Chapais, Painchaud, Chabot, Pohenegamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Viger et Denonville dans le comté de Témiscouata, les cantons Bédard, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie du canton de Cabot, dans le comté de Rimouski et aboutit au chemin Matapédia.

Pour accélérer le mouvement colonisateur dans ces nouveaux cantons, le gouvernement de Québec crut sage de concéder gratuitement les lots qui bordaient le chemin Taché, et en 1873, un arrêté du conseil Exécutif fut passé à cet effet.

D'un autre côté, des sociétés de colonisation se formèrent et notamment la société de colonisation No. 3, de Montmagny, qui avait M. Fournier pour principal promoteur, et qui se fit accorder gratuitement en 1870 soixante-dix lots d'une contenance de 6,988 acres dans les cantons Rolette et Panet.

Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis 1888, ces allocations gratuites se font plus rares, mais la colonisation ne s'en porte pas plus mal. J'oserais même dire qu'elle s'en porte mieux, tant il est vrai qu'on ne prise bien que ce que l'on paie.

Au reste, la question du prix ne pourra jamais embarrasser les colons sérieux, puisque le prix d'achat d'un lot dans tous les cantons du comté de Montmagny ne s'élève pas au delà de trente cents par acre—et que le gouvernement n'exige qu'un premier versement représentant le cinquième du prix total.

Les agents proposés à la vente des terres publiques dans ce comté sont M. C. F. Leclerc, de la ville de Montmagny et M. Turgeon, à St. Philémon de Bellechasse.

LES CANTONS

Il nous reste à lier connaissance avec les divers cantons éparpillés dans le comté de Montmagny, et qui comptent

tous pour la plupart, des groupes assez considérables de colons.

Ces cantons sont au nombre de sept :—Ashburton, Bourdages, Montminy, Patton, Rolette, Panet, Talon.

Ces cantons qui comptent 181,000 acres arpentés, n'ont pas tous la même valeur au point de vue des ressources qu'ils peuvent offrir à la colonisation. Quelques-uns sont rocheux, comme Bourdages et une bonne partie d'Ashburton.

Ashburton.—Ce canton, nous venons de le dire, n'est pas également recommandable dans toutes ses parties. Il y a sans doute par ci par là de bons lots, mais un explorateur qui l'a parcouru récemment, fait exception pour les rangs "A", "B", "C", "D", qui contiennent beaucoup de bois mais qui sont presqu'en totalité impropres à la culture.

Une colonie a surgi cependant depuis vingt-cinq ans dans ce dernier canton et a même pris un développement assez sérieux. Je veux parler de Notre-Dame du Rosaire, qui a été érigée en municipalité, en décembre 1894.

Bourdages.—Ce canton qui renferme dix rangs se trouve situé en arrière du Cap St-Ignace. La route de l'Anse, partant du Cap, le traverse.

Le terrain est rocheux et la plupart des lots des huitième et neuvième concessions sont tenus pour être peu cultivables.

D'autre part, les rangs 4, 5, 6, 7, et les rangs A et B sont pour une bonne partie en savane et dénués de bois de commerce.

Patton.—Ouvert à la colonisation en 1862, ce canton contient à lui seul, 21,000 acres de terres arpentées, avec sept rangs et possède un sol assez riche. L'un de ces rangs, le cinquième, est déjà presqu'entièrement colonisé.

En 1898, on a pratiqué une route qui conduit du Cap St-Ignace au chemin Taché dans ce canton!

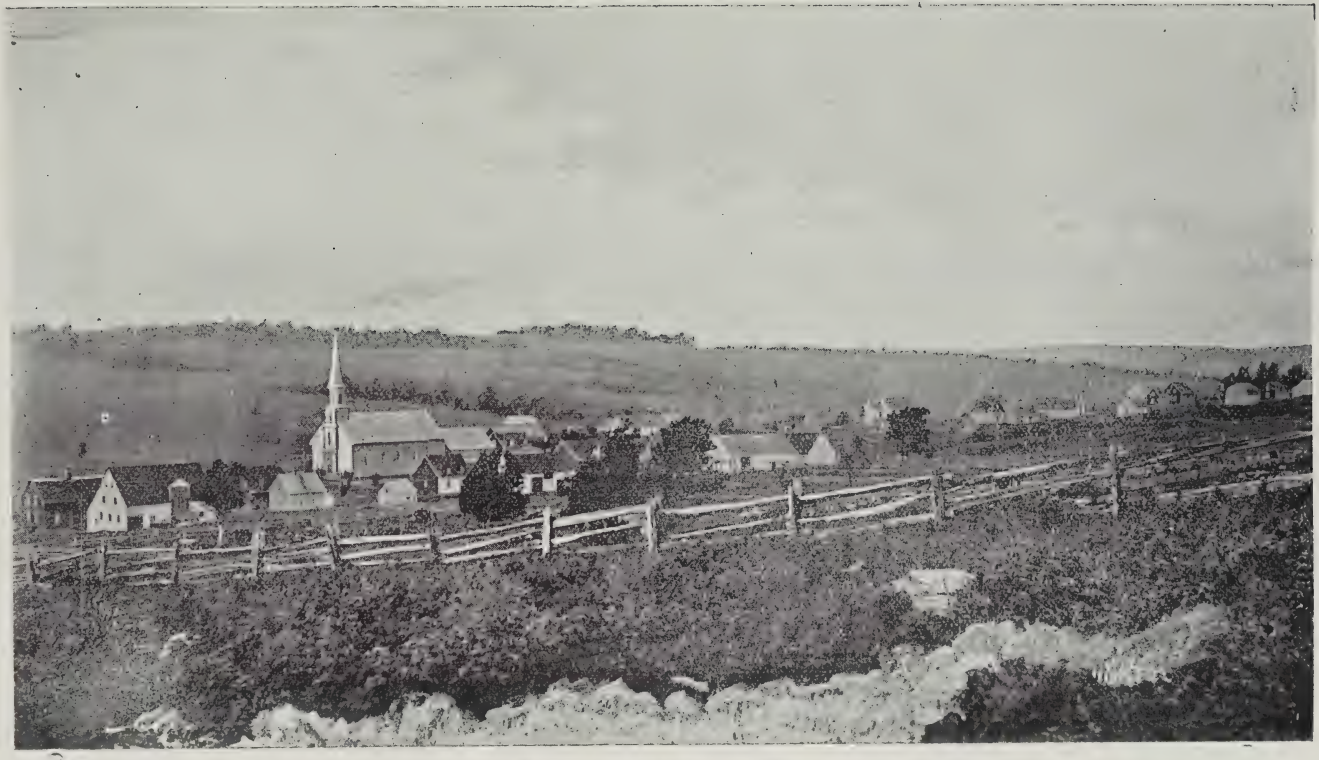

SAINT-PAUL DU BUTON (canton Montminy).—Eglise paroissiale et village.

Dans le 6e rang, il y a 36 lots qui ont été pris dans ces dernières années.

Le premier rang est un peu rocheux, mais la qualité du sol est bonne. Au reste, les roches ne sont qu'à la surface et peuvent être facilement enlevées.

La forêt qui est très belle, comprend de l'épinette, du merisier et de l'érable.

Panet.—Ce canton qui compte onze rangs, avec 39,000 acres de terre, n'est pas également bon, dans toutes ses parties, au point de vue du sol. Il y a cependant, çà et là, de bonnes étendues de terrain pouvant être cultivées avec profit. Le terrain, en général, est onduleux avec quelques montagnes entre les 1er et 2e rangs. Il ne reste plus qu'une dizaine de lots à prendre dans le 1er rang. La rivière Daaquam traverse les 6e et 7e rangs.

Le bois dominant est l'épinette, le sapin, le merisier, l'érable et le cèdre.

Talon.—Les cinq premiers rangs du canton Talon sont rocheux, mais la qualité du sol est assez bonne dans les cinq autres rangs ; c'est l'épinette qui domine dans ce canton

Ce canton compte dix rangs, avec plus de 50,000 acres de terres. Il n'y a encore que quelques lots qui aient été pris dans le 1er rang.

Rolette.—Sept rangs et 27,000 acres de terres disponibles. On compte cinquante familles dans le septième rang du canton Rolette. Le 6e rang commence lui aussi à se coloniser.

On s'attend à former avant longtemps une paroisse dans ce canton, et le site de la future chapelle a déjà été choisi.

Ce qui manque à ce canton, pour faciliter son expansion, c'est une route carossable qui lui permette de communiquer avec Montmagny durant l'été.

Le sol est composé de terre grise et jaune, et noire dans les fonds.

L'arpenteur Elzéar Laberge, estime que les trois quarts du canton sont propres à la culture.

On rencontre une assez grande quantité de bois de commerce, tel que l'épinette, dans la partie nord-est des rangs 5, 6 et 7. Il y a aussi du sapin, du merisier, de l'érable et du cèdre.

MONTMINY.—C'est celui des cantons du comté de Montmagny où la colonisation fait le plus de progrès.

Ce canton ne contenait que 19 personnes en 1851, avec trente-cinq acres de terres défrichées. Il est aujourd'hui colonisé pour les deux tiers.

Il ne reste plus que 6 à 700 acres à disposer dans ce canton. Le canton de Montminy a vu se former la paroisse de St-Paul.

NOUVELLES COLONIES

NOTRE-DAME DU ROSAIRE.—SAINT-PAUL DE MONTMINY—SAINTE APOLLINE

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Deux routes mènent à ce village : la route Beaubien qui commence à Montmagny pour aboutir jusqu'à St-Paul du Buton et la route de St-Pierre qui débouche du village de ce nom. La seconde est un peu plus courte que la première.

Les débuts de cette petite colonie qui ne se trouve qu'à cinq lieues de la ville de Montmagny, dans le canton Ashburton, datent de 1883.

Trois familles y possédaient des lots à cette époque, et l'une d'elles, la famille de M. Edouard Mercier, y résidait

depuis vingt-huit ans. Dans l'automne de 1883, six nouvelles familles, les Gaudrault, les Gamache, les Collin, les Gagné et les Fournier vinrent s'adjoindre aux premiers colons de l'endroit, et depuis, la nouvelle colonie ne fit que grandir en nombre et en importance.

En juin 1885, Notre-Dame du Rosaire vit arriver chez elle deux familles françaises, les messieurs de Curzon, qui achetèrent la propriété d'un nommé Dion, et la famille Perreault. Les messieurs de Curzon ne demeurèrent que trois ans dans le village. Ils vendirent leurs propriétés, qui étaient dans une excellente condition et retournèrent en France.

Monsieur l'abbé Jolicœur fut le premier missionnaire de cette colonie, en 1888. Quelques années plus tard, en 1892, le mouvement colonisateur prit un regain d'activité et le village à peine ébauché, finit par former une paroisse de 600 âmes.

Dans Notre-Dame du Rosaire, comme dans le reste du canton Ashburton, le terrain est rocheux, très-rocheux même, mais le travail de déblaiement, une fois opéré, la terre se montre assez généreuse et donne de bonnes récoltes. Elle exige néanmoins beaucoup d'engrais.

Les MM. Price ont un moulin à scie d'une capacité de 30,000 billots dans ce village. Il y a aussi deux autres scieries appartenant à des particuliers.

Une fromagerie a été également installée en ces dernières années, mais ne recrute encore que vingt-quatre patrons.

SAINT-PAUL DE MONTMINY.

Saint-Paul est à trois lieues de Notre-Dame du Rosaire et à huit lieues de Montmagny.

Enclavée dans le canton Montminy, cette colonie a fait des progrès marquants et constitue, à l'heure présente, ce qu'on peut appeler une bonne paroisse. Au reste, elle comporte une population de 1050 âmes.

L'aspect du village est riant et crée une impression des plus favorables. Cela tient à ce que toutes les maisons d'habitation de même que les bâtiments de la ferme sont blanchis à la chaux. Que ne suit-on ce bon exemple dans maints autres villages ! C'est la pensée qui nous vient à l'esprit en franchissant la principale route de St-Paul. Que l'on n'objecte point la dépense ? La chaux coûte peu de chose et puis après tout n'est-ce pas un luxe bien légitime pour un village que d'avoir des maisons à l'air propret ? Il y aurait, à notre avis, toute une campagne à faire à ce sujet, et cette campagne devrait commencer par les vieilles paroisses qui accusent une grande négligence de ce côté.

Le terrain dans St-Paul, comme dans tout le canton Montminy est supérieur à celui d'Ashburton. Il y a même çà et là des lopins de terre propres à constituer des fermes de première classe.

La paroisse de St-Paul possède trois moulins à farine, deux moulins à scie, et une beurrerie avec une fromagerie qui ont rapporté, en 1899, $11,564.

SAINTE-APOLLINE.

Ce n'est encore qu'une petite mission, avec chapelle, composée au plus de cinquante familles, et desservie, pour le moment, par M. le curé de Saint-Marcel.

Cette colonie naissante, mais qui devra prospérer si l'on tient compte de l'excellente qualité du sol, borde le chemin Taché, à trois lieues de Saint Paul.

Elle s'est formée à même le canton Patton.

MM. Phidime Côté et Théo. Nicole ont été les premiers défricheurs de cette colonie. Il n'ont point tardé à avoir des imitateurs qui se sont recrutés dans les paroisses de Ste-Claire, de St-Magloire et de St-Paul.

La route la plus courte pour atteindre Ste-Apolline est la route de l'Anse qui part du Cap St-Ignace. C'est un parcours de sept lieues.

SAINT-JEAN PORT-JOLI.—Eglise et couvent.

COMTE DE L'ISLET

ANCIENNES SEIGNEURIES ET PAROISSES.

Le comté de l'Islet, comme celui de Montmagny, embrassait autrefois, dans ses limites plusieurs seigneuries qui sont aujourd'hui cultivées et colonisées dans presque toute leur étendue.

La Seigneurie de Bonsecours—La première concession remonte à 1677 et le premier seigneur fut Francois Bélanger. Son successeur, en 1723, est Louis Bélanger, puis en 1739, Jean François Bélanger. Pierre Bélanger en devient ensuite propriétaire et vend ce fief en 1796 à Jacques McCallum.

En 1811, Jean-Baptiste Couillard Després acquit une partie du fief de l'Islet de Bonsecours et en 1829 celui-ci passe à Olivier Eugène Casgrain.

La Seigneurie Lessard.—Bornée au nord-est par le canton de Ashford et en arrière par les terres vacantes de la Couronne.

Cette seigneurie qui avait une lieue de front, fut concédée par le gouverneur de Frontenac, le 30 juin 1698 à Pierre Lessard. Elle passa plus tard aux mains de M. Andrew Stuart.

La Seigneurie de St-Jean Port-Joli.—Elle embrassait une étendue de deux lieues de profondeur. Elle fut concédée en 1677 à Noël Langlois. Celui-ci la revendit à Charles Aubert de la Chesnaye qui la donna en héritage en 1781 à Ignace Aubert de Gaspé. Tous les terrains dans cette seigneurie qui comprenait quatre rangs, se trouvaient déjà concédés avant la cession du Canada.

Les rivières Trois-Saumons et Port-Joli qui traversent la seigneurie prennent leur source en arrière dans les montagnes.

La Seigneurie de St-Roch des Aulnais.—Cette seigneurie comptait trois lieues de front sur deux de profondeur. Elle avait été concédée le 1er avril 1657 à Nicholas Juchereau de St-Denis.

L'ancien manoir des seigneurs de St-Roch est devenu, depuis quelques années, la propriété de M. Déchêne, député aux Communes pour le district électoral de l'Islet.

*
* *

Dans toutes ces anciennes seigneuries, dont la création remonte, comme on a pu le voir, aux premiers temps de la colonisation française en ce pays, l'on retrouve, gracieusement échelonnés le long des rives de notre grand fleuve, de magnifiques villages qui ont chacun leur histoire, mais que le cadre restreint de ce travail ne permet pas de retracer.

Citons néanmoins, au fil de la plume, *Notre-Dame de l'Islet*, dont un poète de l'endroit a dit :

> ....L'Islet est l'orgueil de nos Laurentiennes,
> La perle, le joyau des plages canadiennes.

La paroisse actuelle de l'Islet fut concédée dans le principe en deux seigneuries. Sa situation avantageuse et la fertilité du sol y attirèrent dès 1700 un bon groupe de colons. Une année plus tard, on trouve déjà sur les domaines de la seigneuresse Geneviève Couillard, veuve de sieur du Tertre et du seigneur Bélanger une vingtaine de familles. On y voit des Bélanger, des Rouleau, des Cloutier, des Larouche, des Marchand, des Langelier, des Lavergne, des Fortin, des Lessard, des Caron, des Leclerc, etc.

La première église de l'Islet fut érigée en 1700, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la chapelle des morts. On

SAINT-DAMASE (sur la route Elgin.)—Vue du village.

construisit une deuxième église en 1721 qui fut démolie en 1768 pour faire place au temple actuel.

A la fin de décembre 1899, la population de l'Islet était de 421 familles, et 2,264 âmes.

Cette paroisse était autrefois plus considérable, mais elle a été démembrée en 1874 pour former la paroisse de St-Eugène.

L'Islet est l'un des villages les mieux bâtis de la rive sud. Il fournit aussi des points de vue de toute beauté. Les convois de l'Intercolonial nous y conduisent de Québec en moins d'une heure et demie.

***

A neuf milles plus loin, toujours sur la route de l'Intercolonial, voici *St-Jean Port-Joli*, ancienne paroisse que l'on voit désignée dans le recensement de 1739 sous le nom de *Port-Joly* et qui comptait déjà à cette époque, un groupe assez considérable. Sa population actuelle est de 2,200 âmes. C'est le chef-lieu du comté.

***

Citons encore *Saint-Roch des Aulnais*, *Sainte-Louise*, *Saint-Aubert*.

C'est dans le premier de ces villages, à St-Roch, fort d'une population de 1,670 habitants, que se trouve la célèbre pépinière de M. Auguste Dupuis, fondée en 1861, et qui a rendu et qui rend encore tant de services à la classe agricole. On sait que dans notre district la culture des fruits est plus difficile qu'ailleurs, par suite de la brieveté de la belle saison et de l'intensité du froid pendant l'hiver. M. Dupuis a démontré par des expériences réitérées, toujours couronnées d'un plein succès, que la plupart des fruits pouvaient s'acclimater ici, comme dans n'importe quelle autre partie de la Province.

***

Saint-Aubert n'est qu'à deux milles en arrière de St-Jean. C'est une paroisse agricole déjà très avancée. Elle possède un médecin résident, M. le docteur Paquet, et est en communication directe, par le téléphone, avec toutes les colonies nouvelles.

Trois moulins à scie fonctionnent dans ce village. On y trouve aussi une fromagerie qui a rapporté l'an dernier un bénéfice de trente-trois pour cent à ses patrons.

POPULATION.—EXPLOITATIONS AGRICOLES.—BEURRERIES.—SERVICE TELEPHONIQUE.—INDUSTRIE FORESTIERE

La population totale du comté de l'Islet était de 13,823 habitants au dernier recensement, et les exploitations agricoles donnaient, à la même époque les chiffres suivants :

Acres occupés	208,174
" améliorés	108,892
" sous culture	56,522
" en foin	99,282
" en jardins et vergers	808

La valeur des biens fonds imposables était estimée à $2,281,753. Ajoutons que l'aisance est générale dans la plupart des villages et que l'agriculture, grâce à l'initiative intelligente de quelques agronomes distingués, s'y fait partout, d'après les méthodes les plus récentes.

L'industrie laitière a reçu elle-même dans ce comté un rapide développement. On y compte dix beurreries et sept fromageries ainsi reparties :—2 beurreries à l'Islet, une beurrerie à l'Anse à Gilles, une beurrerie à Trois-Saumons, une beurrerie à St-Aubert, sous le contrôle d'un syndicat de cultivateurs, une fromagerie à St-Cyrille, deux beurreries et une fromagerie à St-Jean Port-Joli, une beurrerie à Ste-Louise, une beurrerie à St-Pamphile, deux fromageries et une beurrerie à St-Roch des Aulnais, etc., une fromagerie dans chacune des paroisses Ste-Perpétue, St-Marcel, et St-Damase.

SAINTE-PERPETUE (sur la route Elgin.)— Vue générale du village.

Le rendement des beurreries pour 1899 s'est élevé à 353,230 livres de beurre, réprésentant une valeur de $107,046. Quant à la production du fromage, elle a été de 125,272 livres, soit une valeur de $12,527.

Une autre création des plus importantes et qui rend d'inappréciables services à toute les nouvelles colonies du comté de l'Islet, c'est l'organisation du réseau téléphonique.

Cette organisation, aujourd'hui complétée, a supprimé toutes les distances et fait sortir de leur isolement forcé nombre de villages qui ne pouvaient communiquer qu'à grands frais, avec les paroisses situées sur les bords du fleuve.

St-Damase, Ste-Perpétue. St-Pamphile et St-Marcel souffraient surtout de leur éloignement des grands centres.

Fallait-il en effet quérir les services d'un médecin, ou désirait-on connaître le prix courant du marché au fromage et au beurre, c'était toute une course à entreprendre, douze et quinze lieues à faire sur des routes difficiles, principalement durant la saison des pluies. Avant qu'on fut arrivé à terme, le patient pouvait raisonnablement être lui-même parti pour un monde meilleur, et la cote du fromage et du beurre avait eu le temps de subir bien des fluctuations !

Le téléphone—dont l'apparition au reste a été saluée avec enthousiasme dans ces colonies lointaines—a remédié à cet état de choses. On communique aujourd'hui de toutes parts avec les paroisses du comté qui ont l'avantage d'être reliées par le chemin de fer Intercolonial, et le plus humble comme le plus fortuné des colons peut savoir au jour le jour, sans souci de la distance, ce qui se passe dans les grands centres.

Tous les cantons du comté de l'Islet étant généralement bien boisés, surtout en épinette, il se fait chaque année de grands chantiers. La plus forte partie du bois est transportée à Montmagny où la maison Price, détenteur

depuis plusieurs années des principales limites à bois du comté, possède de grands moulins à scie.

TERRES DISPONIBLES ET ROUTES DE COLONISATION

Il se trouve dix cantons dans ce comté avec plus de 200,000 acres de terre à prendre.

Les terres se vendent trente cents l'acre, et c'est l'agent des terres de Montmagny, M. C. F. Leclerc, qui est préposé à leur vente.

Comme pour le comté de Montmagny, l'ouverture et le parachèvement du chemin Taché a été un puissant facteur pour la colonisation dans le comté de l'Islet. Il en est de même de la route Elgin.

La route Elgin, ouverte en 1856, va jusqu'aux frontières de la province et traverse six cantons. Ce chemin part du fleuve St-Laurent, à St-Jean Port-Joli, traverse les seigneuries, passe dans la ligne de division entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

Les premiers établissements, sur le parcours de cette route, ont une origine déjà ancienne. Même avant l'ouverture de la route, des cultivateurs des paroisses de St-Jean Port-Joli et de St-Aubert y avaient déjà pris des lots. Ce furent aussi des jeunes gens de ces deux paroisses qui jetèrent les bases des premiers établissements le long du chemin Taché, dans les cantons Garneau et Lafontaine.

Pour faciliter la colonisation dans cette région, les gouvernement affectent chaque année une subvention pour les chemins. Ces subventions ont été employées à améliorer les routes dans les cantons Arago et Beaubien qui conduit de St-Marcel à St-Cyrille, à améliorer le chemin Taché entre St-Marcel et Ste-Apolline dans les cantons Arago et Patton. Puis d'autres routes ont été pratiquées en ces dernières années dans Ste-Perpétue, entre les cantons Lafontaine et Garneau, dans les cantons Arago, Beaubien, Lessard, Bourdages, Dionne.

LES CANTONS.

Canton Lessard.—Ce canton est situé en arrière de la paroisse de St-Cyrille qui compte actuellement une population de près de 1,600 âmes, avec une propriété foncière d'une valeur de $208,000.

Les premières concessions de terres datent de 1841. C'est en cette année-là que l'Honorable Richard T. Alleyn se fit concéder dans les deux premiers rangs, [illegible],800 acres de terres. Il reste à peine une quarantaine de lots en disponibilité dans les rangs " A " et " B " et la terre y est médiocre.

Canton Beaubien.—Il n'y avait encore en 1899 que deux à trois familles résidentes dans ce canton.

On peut trouver quelques bons lots dans les rangs 3, 4, 5 et 6, mais d'une manière générale, il y a assez peu de chose à retirer de ce canton au point de vue de la colonisation. Par contre, il est assez bien boisé en épinette.

Canton Arago.—Il comprend 23,000 acres de terres disponibles avec sept rangs. Les six premiers rangs sont de bonne terre, mais le septième est peu recommandable. Presque tous les lots du 1er rang ont été achetés par des colons, mais ne sont pas encore occupés, faute de débouchés. Le bois de commerce, l'épinette blanche et le cèdre, ont été faits en partie.

On compte plusieurs petits lacs dans ce canton, mais peu profonds et peu poissonneux. Le principal cours d'eau est la rivière Ratsoul, et puis la rivière Hamon.

La mission de St-Marcel se trouve incorporée dans ce canton. Il y a maintenant un curé résident.

Canton Leverrier.—Ce vaste canton contient à lui seul 41,000 arpents de terre et l'on y rencontre les essences de bois francs les plus variées.

M. C. F. Leclerc, agent des terres, qui a visité ce canton en décembre 1899, a relevé dans les 5ième, 6ième et 7ième

rangs quarante-cinq lots vendus, dont une bonne partie occupés. Plusieurs colons avaient même fait dans l'été de 1899 une excellente récolte de foin et d'avoine. Un colon, du nom de Michel Duval, récemment établi sur le lot 51 dans le rang 6, a récolté à lui seul l'an dernier, 1,500 minots d'avoine et une trentaine de tonnes de foin. La plupart de ces lots ont été vendus en 1897 et en 1898.

L'agent des terres, M. Leclerc, croit que l'on verra surgir avant peu d'années une paroisse prospère dans ce canton. Le terrain dans cette partie de Leverrier, ajoute-t-il, est supérieur à celui de St-Pamphile qui est pourtant devenu depuis quelques années une belle et grande paroisse.

Canton Lafontaine.—Le terrain est assez plan sur les cinq premiers rangs, et l'on rencontre ça et là de belles érablières. Les meilleurs lots se trouvent, en toute probabilité, sur les 4ième et 5ième rangs.

Tous les lots sur la partie du chemin Taché qui borde ce canton sont établis. On compte déjà une vingtaine de familles dans le rang 2 et une douzaine de familles résidant sur des lots dans les 3ième et 4ième rangs.

Il y a dans ce canton, à neuf milles environ de Ste-Perpétue, un joli lac, le lac Ste-Anne, qui est fort fréquenté. On y prend de la truite.

Canton Casgrain.—Il est sillonné par plusieurs petites rivières sur lesquelles l'on peut aisément construire des moulins de toute espèce.

Quoique ce canton compte encore près de 20,000 acres de terres disponibles, la colonisation y a fait des progrès sérieux.

Le rang "A" traversé par la route Elgin, qui se compose de 44 lots est entièrement colonisé. Il en est de même du 6ième rang. Dans les 3ième, 5ième et 7ième rangs, plus de la moitié des terres sont vendues.

Canton Dionne.—Tout le rang "A" est colonisé depuis près de quarante ans. Dans les autres rangs, les colons sont clair semés. Il reste 28,000 arpents de terres à prendre dans ce canton.

Les terres sont généralement bonnes, principalement dans les 3ième, 4ième et 6ième rangs.

On y trouve aussi d'assez bons bois tels que l'épinette, du merisier et du bouleau, quoique les incendies aient ruiné certaines parties du canton.

Canton Fournier. — D'après les explorations faites jusqu'ici, l'on ne trouve que des étendues assez restreintes de terres dont il soit possible de tirer profit au point de vue agricole. C'est en outre un canton montagneux et rocheux, et qui compte plusieurs milles en savane, surtout en arrière du 6ième rang.

La partie la plus colonisable qui comprend le rang "A" ainsi que les rangs un, deux et trois, est occupée par des colons depuis un assez grand nombre d'années

Les autres rangs — car ce canton en compte dix-neuf — sont dans l'ensemble, de qualité médiocre.

Les essences forestières sont assez variées, mais c'est l'épinette et le sapin qui dominent.

Canton Ashford.—La meilleure partie de Ashford est colonisée.

Ce canton sert en quelque sorte de prolongement à la paroisse Ste-Louise formée à même la seigneurie St-Roch, renfermant une population de mille habitants et reliée à Québec par le chemin de fer Intercolonial.

Ce canton comprend onze rangs avec 28,000 acres de terres disponibles. L'exploitation du bois s'est faite autrefois sur une grande échelle dans ce canton ; il reste cependant une assez bonne qualité d'épinette et de cèdre.

Canton Garneau.—Neuf rangs et 28,000 acres de terres disponibles.

Le terrain est quelque peu pierreux mais on trouve parci par là quelques étendues de terres propres à la colonisation.

Ce canton est assez bien boisé en bois franc.

LES NOUVELLES COLONIES

SAINT-DAMASE.— SAINTE-PERPETUE.— SAINT-PAMPHILE.— SAINT-ADALBERT.—SAINT-MARCEL

SAINT-DAMASE

C'est la première paroisse que l'on rencontre sur la route Elgin, en partant de Saint-Jean Port Joli. Huit milles seulement la séparent de ce dernier village.

St-Damase est un joli village légèrement accidenté. Il a été formé d'une partie du canton Ashford, du canton Fournier et de quelques parcelles des seigneuries de St-Jean et de St-Roch.

La rivière des Trois-Saumons le traverse en entier formant çà et là quelques chutes qui font mouvoir des moulins.

La création de cette colonie remonte à une quarantaine d'années, mais elle ne paraît avoir pris de développement sérieux que depuis douze à quinze ans.

Les premiers colons qui vinrent se tailler ici un domaine étaient trois frères : MM. Pierre, Damase et Guillaume Ouellet. Je cite leurs noms avec d'autant plus de plaisir que contrairement à bien d'autres ils ne se sont pas contentés d'entamer la forêt pour déguerpir peu après, laissant à leurs successeurs le soin de recueillir le bénéfice de leur dur labeur. Tout au contraire, ces pionniers de St-Damase, jeunes et pleins de vigueur, se sont pris d'attachement pour le sol qu'ils foulaient, et la terre, qui est rare-

ROUTE ELGIN. – Nouvelles habitations sur la route Elgin, près de Ste-Perpétue.

SAINTE-PERPETUE. – Eglise paroissiale et presbytère.

ment ingrate, les a amplement récompensé de leur opiniâtreté au travail et de leur persévérance. Les messieurs Ouellet possèdent aujourd'hui les meilleures fermes de la paroisse et ont même acquis une aisance qui touche presqu'à la fortune.

Il n'y a encore qu'une chapelle assez modeste à Saint-Damase, mais comme la paroisse grandit de jour en jour, il est fortement question de bâtir une église plus appropriée aux besoins de la population. M. l'abbé Hudon qui dessert la paroisse, est le troisième curé résident.

Ajoutons qu'une fromagerie fonctionne dequis trois ans dans ce village et est alimentée par une quarantaine de patrons.

La population, au 1er janvier 1900, était de 728 âmes.

SAINTE-PERPETUE

C'est encore une colonie échelonnée sur la route Elgin, et ce n'est point la moins importante. Elle a même pris en ces derniers temps un essor assez considérable.

Les premiers défrichements datent de quarante ans et les premiers colons furent MM. David Lizotte, décédé l'an dernier à l'âge de 90 ans, Moise Vaillancourt, Narcisse Pelletier, Olivier Lagacé, Anselme Fournier, Joseph Daigle, Clément Morneau, Prosper Carrier, Célestin Fournier et Moïse Duval. Tous ces colons venaient de St-Jean Port Joli et de Saint-Aubert.

Une chapelle fut bâtie il y a quelque trente ans et les premiers curés qui exercèrent le ministère furent MM. les abbés Ign. Langlois et J. B. Soulard.

Ste-Perpétue est formée de deux cantons, Lafontaine et Garneau, qui se font face chaque côté de la route Elgin. Dans presque toutes les concessions de ces cantons, les terres sont de bonne qualité et les pâturages de premier ordre. Déjà, deux de ces concessions, les rangs quatre et cinq de Lafontaine, bordées par le chemin Taché, sont entièrement colonisées.

Le mouvement colonisateur qui semble s'affirmer depuis quelques années dans cette région, a pour principal appui le curé de l'endroit, monsieur l'abbé Martin.

La paroisse doit de plus à l'initiative intelligente de ce jeune prêtre la fondation d'un cercle agricole qui compte présentement soixante-quinze membres. Elle doit aussi à ses efforts l'organisation d'une fromagerie, organisation qui avait déjà été tentée à plusieurs reprises, mais sans succès.

Cette fromagerie qui ne fonctionne que depuis un an, avait déjà fabriqué au mois de juin 1900, 6,780 livres de fromage, et M. l'abbé Martin qui en est l'âme dirigeante, croit pouvoir enrôler, l'an prochain, cinquante à soixante patrons.

Ste-Perpétue, étant éloignée de St-Jean Port Joli de sept lieues, M. l'abbé Martin a eu l'excellente idée, pour accommoder les cultivateurs, d'installer un réseau téléphonique qui leur permet de communiquer avec les paroisses du *bord de l'eau*.

La population de Ste-Perpétue comprend 1,050 âmes. C'est une augmentation notable si l'on considère qu'il y a moins de trois ans, le dénombrement de la paroisse n'avait donné que 650 âmes.

SAINT-PAMPHILE

Il faut traverser la route Elgin dans toute sa longueur — soit une distance de trente-trois milles — pour atteindre ce village. St-Pamphile se trouve en effet situé à l'extrémité de la route Elgin, et touche presqu'à la frontière.

Ce village vit arriver son premier colon, il y a quarante ans. Il s'appelait Frédéric Vaillancourt.

Celui-ci possédait déjà une bonne terre à St-Aubert, mais se trouvant dans l'impossibilité d'établir tous ses enfants dans cette dernière paroisse, il prit le parti de pousser une pointe dans la forêt, à l'endroit même où le

SAINT-PAMPHILE (sur la frontière.)—Eglise paroissiale et environs.

gouvernement faisait ouvrir une route de colonisation qui devait porter le nom de route *Elgin*. Accompagné de sa femme et de cinq enfants, il se mit aussitôt à défricher, et l'année suivante, la terre lui rapportait suffisamment pour se sustenter

La famille de ce brave vieillard possède aujourd'hui l'une des plus belles fermes de St-Pamphile et jouit d'une aisance des plus enviables.

Nous avons eu le plaisir d'être présenté à cet ancien pionnier de St-Pamphile. C'est un robuste vieillard, d'humeur joviale, aimant à causer du passé et portant allègrement le poids de ses quatre-vingt ans. Le travail pas plus que les distances n'ont jamais fait peur à cet intrépide colon. Au milieu de ses travaux de défrichement, il trouvait moyen de porter la malle une fois par semaine à St-Jean Port Joli. Et ce trajet qui comporte une distance de vingt lieues, aller et retour, Frédéric Vaillancourt l'a fait à pied, des années durant, à travers la forêt et par toutes les températures.

Frédéric Vaillancourt eut des imitateurs. Le bruit s'était répandu dans les paroisses environnantes, que les terrains échelonnés le long de la route Elgin étaient de bonne qualité. On accourut de toutes parts. Les familles de Pierre Vaillancourt, de Cléophas Saint-Amand, de Chs. Fongemie dit Vadeboncœur, de Timothée Ouellet, de Lazare Boutot, toutes de St-Roch des Aulnais, prirent des lots qui sont aujourd'hui devenus des fermes qui ne le cèdent guère aux plus belles fermes de nos vieilles paroisses.

Jusqu'à 1880, Saint-Pamphile n'était encore qu'une mission ; mais à partir de cette année, l'autorité ecclésiastique y nomma un curé résident, monsieur l'abbé Adalbert Blanchet.

Sous l'action bienfaisante de ce prêtre qui paraît avoir laissé d'ineffaçables souvenirs dans l'esprit de ses paroissiens, Saint-Pamphile a pris un essor considérable.

La colonisation a été poussée avec vigueur dans les cantons Dionne et Casgrain, et monsieur l'abbé Blanchet, se plaçant lui-même à la tête du mouvement, a jeté, il y a cinq ou six ans, dans le canton Leverrier, les fondements d'une nouvelle colonie qui porte son nom, *Saint-Adalbert*, et qui, au dire de tous, est pleine de promesses pour l'avenir.

Saint-Pamphile a vu se construire en même temps trois moulins à scie et tout dernièrement une beurrerie qui n'est encore patronnée que par cinquante-cinq cultivateurs, mais qui ne manquera pas de l'être par un bien plus grand nombre lorsque tous les préjugés et les causes d'embarras auront disparu.

La population de Saint-Pamphile, qui n'était à peu près que de mille âmes en 1891, atteignait au premier janvier 1900, le chiffre de 1250 âmes.

Ajoutons que Saint-Pamphile qui est formé de deux grands cantons—les cantons Dionne et Casgrain—est par excellence un pays de sport.

Aussi tous les colons de l'endroit sont-ils un peu chasseurs.

Au reste, comment en serait-il autrement, lorsque le chevreuil, le caribou et même le superbe daim se présentent presqu'à portée de fusil ?

La chasse se fait sur la rivière Noire et sur la petite rivière St-Roch, cette dernière à trois milles seulement de St-Pamphile. Le pays qui avoisine ces deux rivières est absolument giboyeux. On ne cite pas de chasseur qui soit jamais revenu bredouille.

SAINT-MARCEL

Un bonne route, partant du village de l'Islet et d'une longueur de vingt et un milles, vous conduit en droite ligne à St-Marcel.

Ce village a pris naissance dans le canton Arago, sur la lisière du chemin Taché qui sépare les cinquième et sixième concessions de ce canton.

ST-PAMPHILE.—Le premier colon de St-Pamphile, Frédéric Vaillancourt (âgé de 80 ans) et sa femme.

Ces deux rangs sont aujourd'hui complètement défrichés et occupés. On envahit maintenant la septième concession, ainsi que les trois premiers rangs bordés par la route de l'Islet. Nous avons même remarqué dans ces rangs des fermes tenues sur un bon pied.

St-Marcel est certainement appelé à prendre de l'extension, car la terre est bonne presque partout et le bois en quantité suffisante pour les besoins des colons. Il y a même, sur plusieurs rangs, de grandes érablières qui ne demandent qu'à être exploitées.

Les premiers défrichements datent de vingt-cinq ans. Ce furent trois frères, originaires de Saint-Cyrille de l'Islet, Pierre, Elzéar et Alexis Pelletier, qui abattirent les premiers, la forêt. Pour tout bagage, ils n'emportaient qu'une hache et quelques denrées pour un temps assez limité. C'est peut-être, direz-vous, l'histoire de bien d'autres pionniers, mais cette histoire-là ne saurait être banale, car elle suppose toujours de l'héroïsme, et l'héroïsme est une vertu assez rare pour mériter qu'on la mette en vedette chaque fois qu'elle s'épanouit.

Les frères Pelletier n'eurent pas lieu, au reste, de regretter le dur labeur des premiers jours ni même l'isolement auquel ils se trouvèrent forcément condamnés pendant une dizaine d'années, car le succès leur a souri, comme il sourit toujours aux vaillants. Les terres qu'ils ont défrichées à la sueur de leur front donnent aujourd'hui d'abondantes récoltes. De plus, les frères Pelletier possèdent de spacieux bâtiments, d'excellentes habitations et sont outillés comme les plus riches cultivateurs de nos anciennes paroisses.

La première chapelle de Saint-Marcel a été bâtie en 1885. C'est encore cette chapelle qui sert au service religieux, mais elle est devenue insuffisante, et l'on agite déjà la question de la remplacer par un temple plus spacieux. Monsieur l'abbé Dulac qui dessert cette paroisse depuis six ans, et qui en est le premier curé titulaire, n'épargne

aucun effort pour développer sa colonie et améliorer son sort. Les cultivateurs de Saint-Marcel souffraient tout particulièrement de leur isolement, et de la difficulté qu'ils avaient à communiquer avec les paroisses les plus voisines. M. l'abbé Dulac s'est mis en frais de monter une ligne téléphonique, et aujourd'hui Saint-Marcel peut se faire entendre, à toute heure du jour et de la nuit, à St Eugène, à St-Cyrille, à l'Islet et jusqu'au Cap Saint-Ignace,

Soucieux du bien-être matériel de ses colons, M. l'abbé Dulac, avec des ressources plus que modestes, a aussi réussi à organiser en 1896, une fromagerie qui donne, chaque année, des résultats de plus en plus satisfaisants. Les dix-sept patrons qu'il a enrôlés ont fourni à la nouvelle fabrique, au mois de juin dernier, 85,000 livres de lait.

La paroisse St-Marcel compte actuellement cinquante familles, représentant 316 âmes.

Comme dans la plupart des colonies nouvelles, les familles sont ici très prolifiques. On nous a cité pour le moins dix colons sur lesquels le Ciel s'est plu à répandre plus spécialement ses abondantes bénédictions en leur donnant à chacun dix et douze enfants. Les trois frères Pelletier, fondateurs de St-Marcel, conviés récemment à une noce de famille ont pu fournir à eux seuls un bataillon de quarante-sept enfants.

Peut-on désespérer après cela de l'avenir de notre race ?

SAINT-ADALBERT

C'est M. l'abbé Adalbert Blanchet, ancien curé de St-Pamphile, qui a jeté, il y a sept ou huit ans, les fondements de cette colonie.

Celle-ci ne comprend encore qu'un nombre assez restreint de familles, mais d'autres colons ne tarderont point à s'y porter, car le canton où cette colonie a surgi,—le canton Leverrier—est l'un des meilleurs cantons du comté de l'Islet.

KAMOURASRA.

COMTE DE KAMOURASKA

ANCIENNES CONCESSIONS SEIGNEURIALES

A l'instar des comtés de l'Islet et de Montmagny il y eut ici, sous le régime français, plusieurs concessions importantes de seigneuries et de fiefs.

L'une d'elles, la *Seigneurie de Kamouraska* échut en partage, en 1674, à Olivier Morel de la Durantaye. Charles Aubert de la Chesnaye en devint le second concessionnaire, puis elle passa successivement aux mains de Louis Aubert de Forillon, de Henry Hiché, de Jean Baptiste de Charnay. En 1830, M. Paschal Taché en était le propriétaire.

Cette seigneurie était réputée l'une des plus belles de la rive sud du fleuve St-Laurent. Le sol en était remarquablement fertile, le climat des plus salubres, et avec tout cela, un panorama des plus grandioses et des plus réjouissants pour l'œil. En face de la seigneurie, un groupe d'îles très fréquentées par les amateurs de pêche et respectivement nommées Ile Brûlée, la Grosse Isle, devenue le siège de la Quarantaine, l'île au Patin, l'île de la Providence, l'île aux Corneilles, etc.

Les pâturages de la seigneurie étaient aussi tenus pour excellents, et déjà en 1830, raconte M. Bouchette, ancien arpenteur-général du Canada, le beurre venant de Kamouska était fort prisé sur les marchés de Québec.

La seigneurie de la *Rivière Ouelle* ou *La Bouteillerie* eut pour premier concessionnaire en 1672, Jean François Deschamps, sieur de la Bouteillerie. Son fils Louis Deschamps de Boishébert en hérita en 1276, et en 1781, Michel Perreault acheta successivement les différentes parties de ce fief.

Le fief *Saint-Denis* fut donné en 1679 à Nicolas Juchereau de Saint-Denis. Il passe ensuite, à l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay, et en 1812 à François Blanchet. A partir de 1830, M. Amable Dionne en devient l'acquéreur.

SAINTE-ANNE LAPOCATIÈRE forma aussi un fief. C'est Talon qui en fit la concession, le 29 octobre 1672, à Demoiselle Marie-Anne Juchereau, veuve de Sieur de la Combe Pocatière.

ORGANISATION DES PAROISSES.—POPULATION—COLLEGE CLASSIQUE—ECOLE D'AGRICULTURE.

En 1832, le comté de Kamouraska ne contenait encore que cinq paroisses organisées. Il en avait quinze en 1891, et en cette même année de 1900, nous en relevons dix-sept.

Quant au chiffre de la population, on l'estimait au dernier recensement à 20,454 habitants :

Paroisses	Population
Kamouraska (village)	600 âmes
Mont-Carmel	1 075 "
Rivière Ouelle	1 972 "
St Alexandre	1 741 "
Ste Anne de la Pocatière	2 734 "
St André et partie de Notre Dame du Portage	1 398 "
St Denis	909 "
St Eleuthère	611 "
Ste Hélène	1 518 "
St Louis	1 050 "
St Onésime d'Ixworth	760 "
St Pacôme	1 928 "
St Pascal de Woodbridge	3 109 "
St Philippe de Néri	1 049 "

Bon nombre de ces paroisses, et notamment Ste-Anne de la Pocatière, la Rivière Ouelle, St-Philippe de Néri,

SAINTE-ANNE LA POCATIÈRE.—Eglise paroissiale, collège classique et environs.

St-Paschal, St-André, St-Alexandre, ont l'avantage d'être reliés par le chemin de fer Intercolonial et sont respectivement dotées d'excellentes gares.

Quelques-uns de ces villages—ceux surtout qui bordent notre magnifique fleuve—ont une histoire déjà vieille. Il en est en effet dont la fondation remonte à plus d'un siècle et qui ont déjà été l'objet d'études assez approfondies. C'est déjà dire que nous n'avons pas l'intention d'y revenir ; au reste, cela nous entrainerait au delà du but que nous poursuivons. Nous ne toucherons—et encore que très sommairement—qu'à six ou sept de ces villages, déjà bien connus.

***

Le plus important est *Ste-Anne La Pocatière*, à soixante-quinze milles de Québec. On a déjà vu que sa population atteignait près de 2,800 âmes. Il importe aussi d'ajouter que cette paroisse est le siège d'un magnifique collège classique, admirablement situé, et qui donne, chaque année, l'instruction à près de trois cents élèves. Ce collège fondé en 1827, par le révérend Charles François Painchaud, a fourni à notre pays, toute une pléiade d'hommes qui ont fait honneur à notre société.

Nos gouvernements ont aussi doté ce village, d'une excellente école d'agriculture. Cette école reçoit, pour se sustenter, une allocation annuelle de $5,000 et ses cours sont fréquentés par une moyenne de vingt-cinq à trente élèves.

L'éloge de cette école n'est plus à faire Elle a rendu et rend encore d'inestimable services à la cause agricole, en combattant la routine et en mettant sous les yeux des cultivateurs des exemples de culture améliorée réellement payante.

Cette école possède une vaste ferme modèle dont la superficie en terres soumises à la culture améliorante, dépasse cinq cents arpents.

De plus, pour accommoder le commerce de la localité qui est assez considérable, le gouvernement d'Ottawa a commencé en 1885 et achevé en 1887 un quai sur le fleuve de 585 pieds de long sur 20 pieds de large.

Ste-Anne possède en outre trois bonnes fromageries qui ont rapporté l'an dernier plus de $20,000.

***

Voici maintenant le village de *Kamouraska.* Avec son décor merveilleux, ses élégantes villas et son heureuse situation sur le fleuve, il est devenu, depuis de longues années déjà, le séjour recherché des citadins. Trois à quatre cents personnes fréquentent ses belles plages durant la saison estivale. Kamouraska fut même pendant longtemps l'unique place d'eau de renom de la province. On y accourait de toutes parts, mais depuis, la concurrence est venue et la clientèle, avide de nouveautés, s'est partagée. Ce déplacement ne peut affecter en rien sa bonne renommée, Kamouraska demeurant toujours l'une de nos stations balnéaires qui offrent le plus de charmes aux touristes.

La paroisse de St Louis de Kamouraska a été démembrée il y a quelques années. On en a tiré une nouvelle paroisse qui a été érigée canoniquement en 1893 sous le vocable de *Saiut-Germain*; M. l'abbé Ferdinand Bégin en a été le premier curé titulaire. La population actuelle de St-Germain est de 636 âmes.

***

Saint-Paschal est une paroisse qui date de 1827. En ces dernières anneés, elle a été démembrée à son tour, et l'on a formé en 1893 la paroisse de *Saint-Bruno*, avec une population de 687 âmes.

***

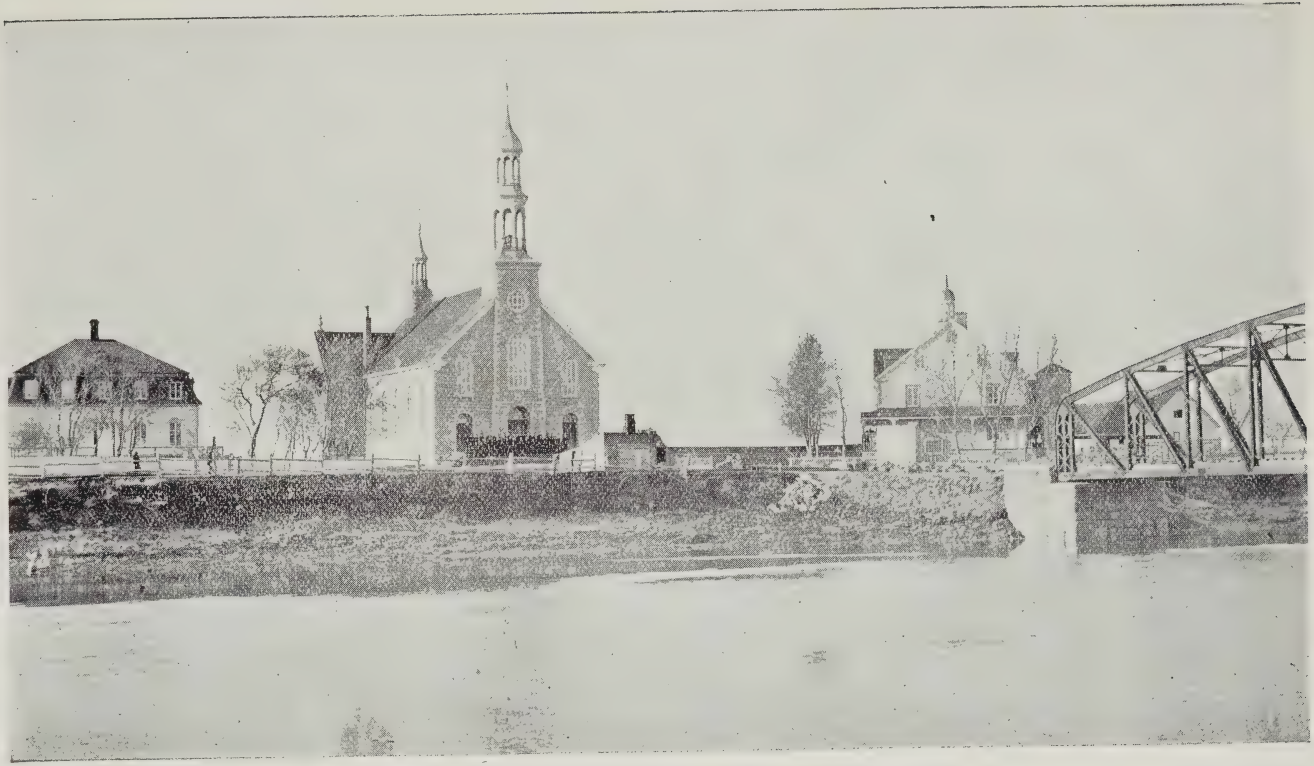

RIVIERE-OUELLE.—Eglise paroissiale et environs.

Saint-Pacôme est presqu'un village industriel. Les messieurs King y possèdent une grande scierie qui donne de l'emploi à plus de cent familles.

La fromagerie de St-Pacôme qui est installée sur un bon pied a produit en 1899 une recette nette de $12,000.

***

La paroisse de la *Rivière Ouelle* doit son nom à un ancien contrôleur-général des salines en Brouage : M. Ouel ou encore Houël.

Ce village, déjà ancien, situé sur la rivière du même nom, sur la rive sud du Saint-Laurent, se trouve à près de quatre-vingt milles en bas de Québec.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que sur ses plages viennent s'ébaudir à l'ouverture de la saison printanière de nombreux troupeaux de marsouins, auxquels les propriétaires riverains font une chasse souvent profitable. Pour ne parler que de la seule année de 1898, deux cent quarante-cinq de ces animaux furent tués. Leur dépouille peut donner, pour chaque tête, $35.00 à $40.00, ce qui constitue, après tout, un profit qui n'est pas à dédaigner.

L'industrie laitière est aussi en honneur dans cette paroisse. Nous voyons, en effet par les statistiques de 1899, que la société de fabrication de beurre et de fromage de la Rivière Ouelle a donné au commerce 52,766 livres de beurre et 43,631 livres de fromage. Et cette société paraît vouloir augmenter encore ses opérations.

On remarque aussi à la Rivière Ouelle, ou plutôt à la Pointe aux Orignaux qui se trouve à quatre milles en bas du village, une superbe jetée que construisit le gouvernement vers 1856. Cette jetée, avec le phare que l'on y a installé en 1875, a coûté dans les $250,000. Les bateaux d'une certaine dimension peuvent aborder assez aisément à ce quai, la profondeur de l'eau étant d'environ quatorze pieds à marée basse.

La paroisse de *Saint-Alexandre*, à trente-cinq lieues de Lévis, et que traverse le chemin de fer Intercolonial, a cinquante ans d'existence.

C'est un village superbement bâti et qui respire l'aisance.

Le grand commerce de bois qui se fait dans les cantons en arrière et plus particulièrement dans le canton Pohénégamook a contribué dans une assez large mesure au développement de ce village. C'est sur Saint-Alexandre, en effet, que l'on dirige les cargaisons de bois coupé dans le canton de Pohénégamook, pour être de là transportées à Québec.

Cette paroisse compte deux fromageries et deux bonnes scieries à vapeur.

***

Le village le plus éloigné du comté de Kamouraska est *St-Eleuthère.* Il se trouve entièrement dans l'intérieur des terres, à vingt-quatre milles de St-Alexandre et à six milles de la frontière.

Le voisinage immédiat du lac Pohénégamook n'est pas sans lui donner un certain cachet d'originalité piquante.

C'est un village relativement nouveau, puisque sa fondation remonte à peine à vingt-cinq ans, M. l'abbé Edouard Roy en fut le premier curé et le desservant actuel est M. l'abbé David Chenard.

St-Eleuthère est bâti en entier sur le côté sud-est du lac ; la colonisation n'a point porté encore de l'autre côté pour cette bonne raison que les terres y sont médiocres.

Il faut noter toutefois que le canton Pohénégamook dans lequel se trouve enclavée la paroisse de St-Eleuthère, renferme une assez grande quantité de bonnes terres. La preuve en est dans le fait que chaque année l'on voit ici grossir le noyau des colons et que les défrichements avancent assez rapidement.

SAINT-ALEXANDRE.—(Vue d'ensemble.) Eglise paroissiale et habitations.

Le commerce de bois qui se fait dans ce canton est un grand appoint pour les colons de l'endroit. Trois moulins à scie y fonctionnent et l'on y fabrique plus spécialement du bardeau que l'on expédie dans les autres paroisses du comté.

St-Eleuthère a eu le bon esprit de se doter d'une fromagerie en juillet dernier. C'est déjà dire que la classe agricole trouvera là un encouragement de plus à élever des animaux et à tirer parti des pâturages

La route qui conduit de St-Alexandre à St-Eleuthère est en excellent état et facilite grandement les relations commerciales entre ces deux paroisses

La population actuelle de St-Eleuthère est de 650 âmes.

L'INDUSTRIE LAITIERE.—LE MOUVEMENT COLONISATEUR

L'industrie laitière a toujours été florissante dans ce comté. Le dénombrement de 1891 donnait déjà 11,067 vaches laitières et les rapports officiels de 1896 signalaient dans le même comté l'existence de dix-neuf fromageries et de trois grandes beurreries, à St-Denis, à Notre-Dame du Mont-Carmel et à St-Philippe de Néri.

La production de l'année 1899 a été elle-même des plus satisfaisantes. Elle a donné $36,621 pour le beurre et $100,217 pour le fromage. D'après les apparences, ce chiffre sera encore dépassé pour l'année 1900

Si l'industrie laitière est en plein épanouissement dans ce beau comté, l'on ne saurait en dire autant du mouvement colonisateur, au moins pendant les trente à quarante dernières années. Nous n'irons jusqu'à dire que ce mouvement a été nul, mais qu'il s'est affirmé d'une manière peu sensible.

Il ne faudrait pas en conclure que le territoire à coloniser dans ce collège électoral est inférieur à bien d'autres, ou même qu'il ne s'y rencontre pas assez de terres dont l'Etat puisse disposer. Entretenir cette opinion ce serait se tromper grandement. L'étendue des terres

disponibles dans ce comté est en effet près de 300,000 acres, avec six cantons dont quelques-uns comme ceux de Pohénegamook, Chabot, Ixworth, renferment nombre de lots d'excellente qualité.

Ce qui parait avoir enrayé le mouvement colonisateur dans ce comté, ou, pour être plus précis, ce qui l'a empêché de se déverser dans les cantons qui le composent, c'est la campagne faite il y a plus de quarante-cinq ans déjà en faveur de la région du lac St-Jean. Monsieur le curé Hébert, de regrettée mémoire, qui avait visité cette région et qui en était revenu avec une impression des plus favorables, fut le principal artisan de cette propagande. A sa voix, les fils de cultivateurs du comté de Kamouraska, anxieux de se créer un établissement, dirent adieu à leurs foyers et vinrent jeter les fondements d'une nouvelle colonie dans le canton Labarre, dans le comté du lac St-Jean. Les terres y étaient magnifiques, le sol fertile, le pays dénué de roches. C'en fut assez pour que les pionniers venus de Kamouraska s'éprissent d'affection pour le nouveau sol qu'ils foulaient. De nouvelles recrues vinrent bientôt se joindre à eux, et en quelques années les colons de Kamouraska fondaient ce superbe village d'Hébertville qui est devenu la plus grande paroisse de la région du lac St-Jean.

Le courant, une fois dirigé de ce côté, il ne pouvait plus être question de le contrecarrer. Au reste, ce déplacement, quoique fait au détriment du comté de de Kamouraska lui-même, servait en définitive la cause de la colonisation et c'était le principal but à atteindre.

L'absence de voies de communication n'a pas été non plus sans empêcher quelque peu un bon nombre de familles des vieilles paroisses de Kamouraska de pénétrer à l'intérieur et d'y asseoir de nouvelles colonies. On semble compter maintenant—et après tout l'on n'a pas tort—pour s'emparer des cantons et ouvrir la forêt, sur le chemin de fer qui doit traverser les comtés de Bellechasse,

Montmagny, l'Islet et toucher Pohénegamook dans le comté de Kamouraska. Il est hors de doute qu'une voie ferrée traversant les immenses et belles forêts de ce comté, imprimerait une impulsion vigoureuse à la colonisation tout aussi bien qu'à l'industrie forestière dans ce petit coin de notre pays.

——

LES CANTONS

POHÉNÉGAMOOK.—Presque partout dans les onze rangs qui composent ce canton, la terre est bonne. Il y a une rangée de montagnes entre le premier et le deuxième rang.

Les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième rangs, sont en bonne partie colonisés. Ceux qui ont exploré ce canton autrefois ont appuyé sur son importance comme centre de commerce, par son beau lac et les communications par eau de ce lac à la rivière St-Jean par la rivière St-François et par les chemins de communication entre St-Alexandre, la Rivière-du-Loup, Saint-André et ailleurs.

Les grands chantiers que l'on fait ici depuis nombre d'année ont en grande partie épuisé la forêt.

Il y a 35,000 acres à vendre dans ce canton, et il n'y a jusqu'ici que 150 lots vendus.

BUNGAY.—Ce canton est ouvert à la colonisation depuis 1857. Il compte neuf rangs mais les lots pris jusqu'ici se trouvent dans les quatre premiers rangs.

Ce n'est pas au reste un canton dont l'on puisse dire beaucoup de bien. Du sixième rang au neuvième, la plupart des lots sont rocheux et pauvres. J'ajouterai que les nombreux chantiers qui ont été faits ont à peu près ruiné la forêt.

CHABOT.—Douze rangs et 57,000 acres de terres à vendre. Terrain accidenté mais propre à la culture, surtout

dans la partie sud du canton. Peu de colons s'y sont dirigés, bien que ce canton soit arpenté depuis quarante ans. Il y a à peu près un vingtaine de lots qui ont été pris.

Les colons de Chabot viennent en grande partie du canton Pohénégamook.

Chapais.—54,000 acres de terres disponibles et mises en vente depuis 1862. Environ 70 lots ont été achetés dans les deuxième et troisième rangs, qui se trouvent sur le chemin Taché. Le terrain dans ce canton est inégal et rocheux.

Ixworth.—C'est le plus ancien canton du comté. Il fut ouvert à la colonisation en 1842, mais déjà dans les premières années du siècle, vers 1802, des lots y avaient été pris dans le premier rang.

Ce canton renferme seize rangs mais les sept premiers sont complètement établis.

La paroisse de St-Onésime, forte d'une population de 505 âmes, fait partie de ce canton. Une route a été ouverte, en 1897, depuis le premier rang jusqu'au chemin Taché. Il reste encore neuf rangs à coloniser, avec une étendue de 38,000 acres de terres. Ces rangs ne sont pas toutefois aussi bons, ni aussi avantageux que les premiers. Quant au bois de commerce, il a été à peu près complètement enlevé.

Painchaud.—On a donné le nom de Painchaud à ce canton qui offre une étendue de 39,000 acres de terres, pour rappeler le souvenir du vénéré fondateur du collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Le sol est assez bon le long du chemin Taché qui traverse ce canton, mais il laisse à désirer partout ailleurs.

Au reste, le défricheur canadien n'a pas encore porté ses pas ici. C'est à peine si l'on trouverait ici, dans ce

ST-ELEUTHERE (sur le lac Pohénégamook.)—Eglise et village.

vaste canton, huit à dix colons qui se sont fixés dans le premier rang.

On rencontre une grande quantité de cèdre dans ce canton.

Le gouvernement a donné, en 1897 $550.00 pour la route du Mont Carmel qui traverse ce canton et celui de Chapais, route conduisant de Notre-Dame du Mont-Carmel au lac de l'Est et de là jusqu'à la frontière des Etats-Unis.

PARKE.—Une bonne route de colonisation, le chemin Pohenegamook, traverse ce canton. Les terres y sont cependant assez médiocres, et jusqu'ici peu de colons ont été tentés d'y transporter leurs pénates. C'est à peine si une dizaine de lots ont été pris.

Ce canton comprend onze rangs et une étendue de 26,000 acres de terres.

WOODBRIDGE.—Il y a ici une colonie assez considérable qui occupe les cinq premiers rangs. Elle comptait en 1896 une population de 607 habitants, et la valeur de la propriété foncière était estimée à $90,970

Le reste du canton, c'est-à-dire les quatre autres rangs, du cinquième au neuvième, est bien inférieur à la première partie. Ajoutons aussi qu'il y reste assez peu de bois.

On a fait, l'an dernier, un chemin de front sur le deuxième rang, entre la route des Rivard et la route centrale.

LE PRIX DES TERRES.

Les terrains dans les cantons du comté de Kamouraska se vendent sur le pied de trente cents l'acre.

C'est M. N. LeBel, agent des terres à la Rivière-du-Loup, qui est préposé à la vente de ces terrains.

TABLE DES MATIERES.

PAGES.

Remarques préliminaires 3

DORCHESTER, (comté de) : —

Aperçu général 7
Industrie laitière 8
Rivières Etchemin, Famine etc 8
Paroisses : St-Anselme 9
do Ste-Hénédine, Ste-Claire, St-Isidore, St-Bernard .. 10
do Ste-Marguerite, St-Edouard, St-Malachie, St-Léon. 11
do St-Odilon, Ste-Germaine, St-Maxime 12
do Ste-Justine 13
Cantons : Cranbourne, Standon 13
do Ware, Langevin 14
do Watford 15
St-Prosper 16
Ste-Rose 16
St-Benjamin 17

BELLECHASSE : (comté de) : —

Population 18
Paroisses : Beaumont, St-Michel 19
do St-Valier, St-Raphaël, St-Charles, St-Gervais 20
do St-Lazare 21
Rendement des beurreries et fromageries pour 1899 21
Premiers essais de colonisation. Qualité du sol 23
Cantons et nouvelles colonies 24
St-Damien. L'orphelinat agricole 25
Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland 30
St-Nazaire 31
Canton Mailloux 31
Paroisse St-Philémon 32
Canton Roux 33
St-Magloire (paroisse) 33
Cantons Bellechasse et Daaquam 35
St Camille (mission) 35
Canton Armagh et paroisse de St-Cajetan 36

MONTMAGNY, (comté de) :—

Seigneuries 37, 39, 40
Montmagny (ville) et Rivière du Sud 38
L'Ile aux Grues et l'Ile aux Oies 38
Cap St-Ignace (paroisse) 39
Berthier (paroisse) 40
Population 41
Exploitations agricoles et industrie laitière 41
Industrie forestière.—La maison Price 42
Chemin Taché et la colonisation 44
Cantons Ashburton, Bourdages, Patton 46
do Panet, Talon, Rolette 47
do Montminy 48
Nouvelles colonies :
Notre-Dame du Rosaire 48
Saint-Paul de Montminy 49
Sainte-Apolline 50

L'ISLET, (comté de) :

Anciennes seigneuries et paroisses 51
L'Islet (paroisse) 52
St Jean-Port-Joli, St-Roch, Ste-Louise, etc. (paroisses) 53
La pépinière de M. Dupuis 53
Population.—Exploitations agricoles —Fromageries 54
Organisation du téléphone 55
Terres disponibles et routes de colonisation.—Prix des terres. 56
La route Elgin 56
Cantons Lessard, Beaubien, Arago, Leverrier 57
do Lafontaine, Casgrain 58
do Dionne, Fournier, Ashford, Garneau 59
Nouvelles colonies :
St-Damase, (paroisse) 60
Ste-Perpétue 61
St-Pamphile, (le premier colon) 62
La chasse au caribou et au chevreuil 64
St-Marcel 64
St-Adalbert 66

KAMOURASKA, (comté de) :—

Anciennes concessions seigneuriales 67
Organisation des paroisses, population 68
Ste-Anne La Pocatière, école d'agriculture 69
Kamouraska 70
St-Paschal, St-Bruno (paroisses) 70
St-Pacôme, Rivière Ouelle 71
St-Alexandre, St-Eleuthère 72
L'industrie laitière, le mouvement colonisateur 73
Cantons Pohénégamook, Bungay, Chabot 75
do Chapais, Ixworth, Painchaud 76
do Parke, Woodbridge 77